

La Lettre

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale



Dans ce numéro :

- Joseph Antoine Boisset, un député conventionnel
- Les enfants naturels de Crest en 1820
- Un compagnon du Tour de France
- Le Tour de France cycliste de 1914
- Les volontaires drômois des Brigades Internationales



4^e trimestre 2018

n° 96

Sommaire

- 1 Mot du Président
- 2 Présentation du Cercle
- 4 Présentation du CGMP
- 5 Vie du Cercle
- 6 Les Dons à la Bibliothèque
- 7 Sites utiles du Gard
- 8 Avis de recherche
- 9 Joseph Antoine Boisset, un député conventionnel
- 12 Les enfants naturels de Crest en 1820
- 15 La Peste aux Granges-Gontardes
- 16 Un compagnon du Tour de France
- 20 Le Tour de France de 1914
- 22 Les volontaires drômois des Brigades Internationales
- 33 Edito du Flash n° 251 et 252 de la FFG
- 35 La Boutique du CGDP

Joyeuses fêtes !

Consignes

Pour transmettre vos articles à insérer dans La Lettre : envoyer vos articles avant la date limite par courrier (au CGDP) ou par mail :

lalettredugdp@genea26provence.com

Ne pas utiliser une mise en forme particulière pour les articles saisis sur traitement de texte (colonnes, retraits, etc.)

Joindre les illustrations dans des fichiers séparés (dessins, photographies, etc.)

Joindre l'article tel que vous souhaiteriez le présenter et ne pas oublier de citer vos sources. Merci à l'avance !

LES TEXTES PUBLIES N'ENGAGENT
QUE LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS

Date limite pour envoyer vos articles pour le prochain numéro : 8 février 2019

*Mot du président***Chers adhérents,**

La généalogie a décidément le vent en poupe : dans l'année qui vient de s'écouler, le CGDP a enregistré un nombre record d'adhésions et le nouvel atelier, en remplacement du cours de paléographie, intitulé « Livre de famille » a fait le plein de participants avec 14 personnes.

L'entente cordiale qui règne entre les acteurs du cercle participe aussi au bon fonctionnement de celui-ci. Je me dois de remercier pour leur travail et leur dévouement sans faille tous les bénévoles qui œuvrent sur place - ils se reconnaîtront - ou de chez eux, dans l'ombre.

Pour ceux qui n'auraient pas pu se rendre à l'exposition du 23 au 30 novembre à l'hôtel de ville de Montélimar, le nouveau fascicule « **Les Arts en Drôme provençale** » est paru : synthèse des recherches personnelles menées depuis mai dernier par 10 passionnés, férus d'histoire locale. Pour le commander, utiliser le bon de commande à la fin de la revue page 36.

Nos prochains rendez-vous en 2019 à noter sur votre agenda :

- L'Assemblée Générale, le samedi 19 janvier 2019 à l'Espace St Martin.

- La Journée de Généalogie du printemps, le 14 avril 2019 à Saulce-sur-Rhône.

D'ici-là, au plaisir de vous retrouver, je souhaite à chacun de bonnes fêtes de fin d'année et vous espère aussi nombreux en 2019 !

Bonne lecture.

Guy VENTURINI

*Ont contribué à ce numéro :*

Josette et Christian COUTARD

Yves DEBOUVERIE

Christine GIRAUD

Pierre GOUDON

Marie-Claire JAME-DEBOUVERIE

Marylène MARCEL-PONTHIER

Mireille PREL-BERARD

Richard TROOST

Guy VENTURINI

Françoise VERNEDE

Le Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Notre vocation

Réunir, principalement dans le cadre de la Drôme Provençale, les généalogistes amateurs afin de les aider dans leurs recherches et de mettre à leur disposition, de façon centralisée, des documents aisément consultables.



Nos services et activités

Recherche de patronyme en Drôme provençale :

2 € la recherche par patronyme et par canton
+ 0,20 € par page éditée + frais d'envoi

Relevés systématiques **des registres paroissiaux** catholiques et protestants, et **des tables décennales**

Relevés des registres de notaires et informatisation de tous nos relevés pour une restitution imprimée selon l'ordre chronologique ou alphabétique

Numérisation des microfilms
des registres paroissiaux, puis **gravure sur CD-Rom**

Consultation, lors de nos permanences et de nos journées des adhérents :

de nos relevés

(manuscrits ou informatisés),

des actes numérisés

des communes de la Drôme Provençale,

des registres de notaires

(liste envoyée aux adhérents chaque année ou consultable sur notre site)

Possibilité de faire des copies papier d'actes (0,25 € la page)

Consultation de notre bibliothèque

lors de nos permanences

Initiation à la généalogie :
cours, conseils, documentation

Accompagnement à l'écriture d'un livre de famille :
cours et ateliers

Exposition annuelle à Montélimar et dans des villages de la Drôme Provençale pour se faire connaître du public et des scolaires

Deux Journées des Adhérents par an
pour se découvrir sans cesse de nouveaux « cousins »

Participation aux Congrès ou manifestations organisés par des associations de généalogie

Participation au Forum des Associations de Montélimar (tous les 2 ans)

Edition d'une revue « La Lettre du Cercle » trimestrielle assurant la liaison entre les adhérents

Echange de revues
avec d'autres cercles généalogiques

Réponse aux correspondances
démarches diverses

Permanences

Tous les mardis de 10 à 17 heures

Permanences du samedi

au Cercle de 10 à 17 heures (cf. page 5)

Adresse

Siège de l'association (adresse postale) :
CGDP – Maison des Services Publics –
1 avenue Saint-Martin – 26200 Montélimar
3^e étage Nord

*Pour tout courrier postal,
penser à joindre une enveloppe timbrée
pour recevoir une réponse*

Contacts

Webmaster du site Internet

webmaster@genea26provence.com

Webmaster de la page Facebook

Nadine MARCEL

facebook.com/cgdp.genealogiste

Webmaster des Forums

CGDP

webmaster@genea26provence.com

CGMP

cgmp@genea26provence.com

Adresse électronique du CGDP

cgdp@genea26provence.com

Contact généabank

cgdp_geneabank@orange.fr

Rédacteurs en chef de la Lettre

Yves et Marie-Claire DEBOUVERIE

lalettredugdp@genea26provence.com

Téléphone

Permanences du mardi : 04 75 51 22 03

Guy VENTURINI

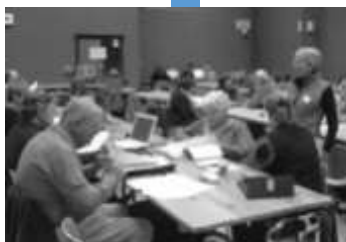
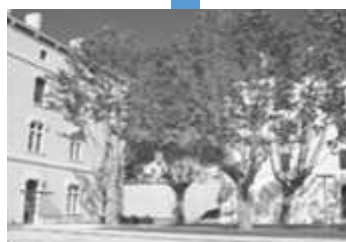
Président

06 11 33 66 08

Affiliation

Le Cercle est affilié au
Centre Généalogique du Midi Provence.

Le C.G.M.P. est membre de
la Fédération Française de Généalogie (FFG)



Conseil d'administration

LE BUREAU

Président

Guy VENTURINI

Vice-président

Yves DEBOUVERIE

Vice-présidente

Marie-Thérèse LAUZIER

Secrétaires

Mireille BERARD-PREL

Marilou SIMIAND

Trésorière

Françoise VERNEDE

Trésorier adjoint

Raymond FESCHET

ADMINISTRATEURS

Alain AUBERT

Marie-Claire DEBOUVERIE

Pierre GOUDON

Guillaume MARCEL

Marylène MARCEL-PONTHIER

MEMBRE D'HONNEUR

Odette BLANC

Cotisations

Cotisation pour l'année civile : 28 €

Dans ce montant, sont comprises

La Lettre du Cercle et les cotisations
au C.G.M.P. et à la F.F.G.

Centre Généalogique du Midi Provence

04

Cercle Généalogique des Alpes de Haute-Provence

Manosque

Maison des Associations
209, boulevard du Temps-Perdu
04100 MANOSQUE
Tous les samedis du mois de 14h à 18h
jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr
Site : www.genea04.fr

05

Association Généalogique des Hautes-Alpes

19, rue de France
05000 GAP
Vendredi de 14h30 à 18h30
postmaster@agha.fr site : www.agha.fr

06

CEGAMA

Maison des Associations
06330 ROQUEFORT-LES-PINS
contact@cegama.org site : www.cegama.org

13

Association Généalogique des Bouches du Rhône

Siège administratif :
194, rue Abbé de l'Épée
13005 MARSEILLE
Permanence : lundi de 14h à 19h
agbdr@wanadoo.fr site : www.ag13.org

Aix-en-Provence

Le Ligoures
Place Romée de Villeneuve
Vendredi de 14h à 20h

Allauch Château-Gombert

Foyer des Anciens
Le Logis Neuf
2^e et 4^e jeudis du mois, de 14h à 17h30

Aubagne

24 rue Jeu de Ballon
2^e et 4^e vendredis du mois de 17h à 19h

Châteauneuf-les-Martigues

Place Bellot
2^e et 4^e mardis du mois de 18h à 19h30

Eyguières

Centre culturel
Rue Bel-Air

La Ciotat

Archives communales Mairie
1^{er} et 2^e mercredis du mois de 14h à 17h30

Port-de-Bouc

Centre Elsa Triolet
Jeudi de 15h à 19h30 et le 1^{er} samedi du mois de 13h30 à 18h30

Salon-de-Provence

Maison de la Vie associative
Rue André-Marie Ampère (parking de l'IUT)
2^e jeudi du mois de 14h30 à 18h00
(avec cours de paléographie)

Venelles

Le Triboulet
Impasse La Roberte
3^e samedi du mois de 14h à 19h

20

Recherche sur l'Histoire des Famille Corses (RHFC)

Maison de la Corse
69, rue Sylvabelle
13006 MARSEILLE
Tous les lundis de 14h30 à 17h
rhfc.corsica@gmail.com
Site : www.genealogie-rhfc.fr

83

Cercle Généalogique 83

Villa les Myrtes
298, av. du Parc des Myrtes
83700 SAINT-RAPHAEL
2^e jeudi et 4^e samedi de 14h30 à 17h30
cgenea83@free.fr
Site : cgenea83.free.fr

84

Cercle Généalogique de Vaucluse

Ecole Sixte-Isnard
31 ter, avenue de la Trillade
84000 AVIGNON
Mercredi (sauf jours fériés) de 13h30 à 18h et dernier samedi du mois 14h à 18h
courriel.cgvaucuse@gmail.com
Site : www.cgvaucuse.org

Antenne de Bonnieux

1^{er} et 3^e jeudis du mois : généalogie et informatique
2^e et 4^e samedis du mois : généalogie
Un vendredi par mois (dates à définir)



Un Forum pour les adhérents du CGMP :

c-g-m-p@yahoogroupes.fr

La vie du Cercle

Les permanences du samedi (10 h à 17 h) se tiendront les 5 janvier, 2 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 1^{er} juin, 7 septembre, 5 octobre, 7 décembre 2019.
La 1^{re} Journée des Adhérents de 2019 aura lieu le 14 avril à Saulce-sur-Rhône.



L'assemblée générale du CGDP

Elle aura lieu le samedi 19 janvier 2019 à l'Espace Saint-Martin. Les documents nécessaires au bon déroulement de l'assemblée sont joints à cette Lettre. Nous vous y attendons nombreux. A l'issue de la réunion, nous partagerons comme chaque année la galette des rois.



Les Journées Régionales du CGMP

Les XXIV^{es} Journées Régionales, organisées à Gap par l'Association de Généalogie des Hautes Alpes et par le Centre Généalogique Midi-Provence, se sont déroulées sous un soleil éclatant et dans la bonne humeur le samedi 13 et le dimanche 14 octobre.

Madame Régine BON, secondée par une équipe efficace, a accueilli les exposants dans un cadre en cours de rénovation. Les sourires et la bonne volonté ont eu raison des difficultés de dernière heure. Le centre municipal rénové dispose de plusieurs salles aux niveaux décalés, adaptées à l'accueil des nombreux participants. Se sont retrouvés les cercles de généalogie de Midi-Provence ainsi que des associations voisines et amies sans oublier des maisons d'édition.

Affluence du premier jour : à peine avons-nous installé les ordinateurs, les fascicules et le nougat que les visiteurs venaient chercher des informations sur leurs ancêtres de la Drôme provençale.

Voici arrivée l'heure de l'inauguration des Journées Régionales en présence des présidents de nos associations, de Monsieur le maire de Gap et des personnalités locales ! Les discours ont précédé la remise des prix qui sont venus couronner des généalogistes amateurs, dévoués à l'œuvre commune.

Après un frugal repas pris sur place, les personnes intéressées ont été invitées à des conférences et des visites dont notamment une aux archives diocésaines. Notre stand a accueilli de nombreux curieux mais aussi acheteurs de nos fascicules. Des bénévoles ont passé des heures à chercher, rédiger, mettre en forme ces brochures : ces ventes sont une belle reconnaissance de leur travail.

Dimanche matin, Maayan, Françoise, Guy et Mireille se sont retrouvés après une nuit réparatrice, prêts à renseigner les visiteurs, un peu moins nombreux que la veille. Un dimanche ensoleillé est plus propice à une randonnée vers les villages perchés du Gapençais qu'à une recherche dans les vieux registres paroissiaux ! Malgré tout, nous avons continué à recevoir des passionnés avides de réponses à leurs questions.

Aussi réussie qu'elle soit, toute réunion a une fin. Il faut commencer à rassembler le matériel, dire au-revoir et prendre le chemin de la Drôme. Un peu de nostalgie accompagne ces moments partagés avec d'autres bénévoles tout aussi investis.

Nous nous retrouverons dans deux ans à Port-de-Bouc pour fêter le cinquantième anniversaire du CGMP.

Mireille PREL-BERARD

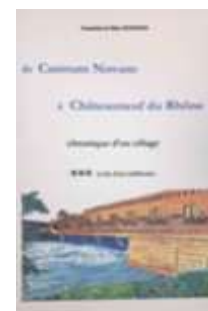
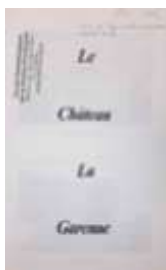




Les dons à la bibliothèque

Les livrets :

- ◆ Etudes Drômoises, n° 1960 à 2014
- ◆ Le Château la Garenne
- ◆ Guide de la Provence mystérieuse (don de Mauricette Peyrard)
- ◆ Suze la Rousse (don de Mauricette Peyrard)
- ◆ De Castrum Novum à Châteauneuf du Rhône, Paulette et Max Boisson



Mémoire d'école, Marie et Jacques Gimard, Ed Le Pré aux Clercs, 2003

Photos de classe, bulletins, devoirs, « chefs-d'œuvre », bons et mauvais souvenirs... Cet album amusant au parfum nostalgique, illustré de photographies et de dessins du siècle dernier, vous permettra de conserver l'essentiel de la scolarité de vos enfants de la maternelle à l'entrée au collège. Ils auront ainsi un album souvenir de leurs premières années de classe.

Cet ouvrage peut être acheté en librairie au prix de 20 €. Il peut être emprunté et consulté à la bibliothèque du CGDP.



Sites utiles du Gard

Archives départementales du Gard

Les registres matricules des classes 1887 à 1915 (ainsi qu'une partie de l'année 1916) sont actuellement consultables en ligne.

Un registre de 1889 et un autre de 1899, qui nécessitaient une restauration, n'ont pu être numérisés. Une deuxième campagne de numérisation comblera ces lacunes, complètera l'année 1916 et ajoutera les états signalétiques et des services des jeunes gens appartenant aux classes 1917 à 1921.

<http://bach.anaphore.gard.fr/archives/search>

The screenshot shows the website interface for the Archives départementales du Gard. A search bar at the top contains the word 'matricule'. Below it, a table displays search results with columns for Matricule, Nom, Prénoms, Classe, Lieu d'enregistrement, and Date. The table contains four rows of data:

Matricule	Nom	Prénoms	Classe	Lieu d'enregistrement	Date
42	Alfred Louis		1888	Beauzème (Gard, France ; canton)	19 500
344	Jacques Léon		1900	Beauzème (Gard, France ; canton)	19 877
407	Pierre Adrien		1905	Beauzème (Gard, France ; canton)	19 823
518	François Laurent		1917	Beauzème (Gard, France ; canton)	19 725

La commune d'Aès

Les registres de BMS et NMD de 1605 à 1914 et les TD de 1747 à 1912 ont été mis en ligne, ainsi que les recensements de la population de 1831 à 1906, les recensements militaires et divers documents sur la guerre de 1914-1918.

<https://www.ales.fr/mes-demarches/etat-civil/actes-anciens/>

La commune de Nîmes

Les registres d'état civil de 1793 à 1912, ainsi que les recensements de la population de 1813 à 1911 ont été mis en ligne.

<http://www.nimes.fr/index.php?id=3233>

La commune de Saint-Ambroix

Les TD de 1701 à 1932 ont été mis en ligne.

<http://www.saint-ambroix.fr/index.php/Archives-municipales?idpage=90&afficheMenuContextuel=true>

A vis de recherches

Nous recherchons les date et lieu de naissance du nommé LAGIER Jean. Qui pourra nous aider ? Richard Troost

- ◆ La première fois que nous lisons un acte concernant cette personne, il s'agit d'un **acte de mariage** sur la commune d'**Aucelon en date du 17 février 1869** (acte 1, page 239) :

LAGIER Jean, 42ans, Cultivateur, domicilié à Espenel

° 12 mai 1826 à La Motte Chalancon

Fils de feu Jean LAGIER + à La Motte-Chalancon le 4 juin 1850 et de Marie ARNOUX, cultivatrice veuf en premières noces de Marianne ARNOUX + à Espenel le 15 septembre 1865

BARNIER Jeanne, 21 ans, domiciliée à Aucelon

° 26 septembre 1847 à Aucelon

Fille de Jacques BARNIER et de Jeanne ARNOUX

Vérification faite pas de LAGIER Jean né à la date et au lieu indiqué ci-dessus.

- ◆ Nous trouvons l'**acte de mariage de LAGIER Jean avec ARNOUX Marianne**, mariage à **La Motte Chalancon le 8 juin 1951** (acte 7, page 57) :

LAGIER Jean, Cultivateur, domicilié à Espenel

° 28 février 1828 à La Motte Chalancon (mention dans l'acte « *ainsi que le prouvent nos registres* »)

Fils de feu Jean LAGIER et de ARNOUX Marianne

ARNOUX Marianne, Cultivatrice, domicilié et ° à Aucelon

Fille de + Jean Pierre ARNOUX et de CHAUVIN Suzanne

Vérification faite pas de LAGIER Jean né à la date et au lieu indiqué ci-dessus.

- ◆ Nous trouvons l'**acte de décès LAGIER Jean** à Crest le 28 septembre 1873, déclaré par Cyprien LAGIER, cultivateur, 21 ans, fils du décédé (acte 98, page 201) :

LAGIER Jean, cultivateur, âgé de 46 ans, (1873-46= 1827), né à La Motte Chalancon

époux de Jeanne BARNIER, ménagère domiciliée à Espenel

Fils de + Jean LAGIER et de Marie ARNOUX, cultivatrice domicilié à Espenel

est décédé aujourd'hui

- ◆ **Dans les recensements de la commune d'Aucelon :**

1856 (page 6)	Lagier Jean <i>domestique</i>	31 ans
	Arnoux f ^{me} Lagier <i>domestique</i>	29 ans
	Lagier Cyprien <i>leur fils</i>	4 ans

- ◆ **Dans les recensements de la commune d'Espenel :**

1866 (page 8)	Lagier Jean <i>cult</i>	40 ans	
	Lagier Cyprien <i>son fils</i>	14 ans	
1872 (page 7)	Lagier Jean <i>cultivateur</i>	44 ans	La Motte-Chalancon
	Barnier Jeannette	25 ans	

- ◆ **Pas de trace également dans les tables décennales des communes :** La Motte-Chalancon, Aucelon, Espenel, Chalancon, Die.

OÙ ET QUAND EST-IL NÉ ? Le mystère demeure, qui trouvera la solution ?

Pourquoi par trois fois aucune vraie vérification n'a été faite par les rédacteurs des actes ?

Joseph Antoine Boisset, un député conventionnel



Domaine de Boisset-Orgeas à Montboucher (aujourd'hui Domaine de l'Orgeat)

L'allée Boisset est perpendiculaire à la rue Marius Spezini, au quartier des Alexis. Elle commémore un « conventionnel » montilien, autrement dit un député.

La famille Boisset est originaire d'Ancône où **Louis** est marchand au XVII^e siècle : il teste en 1649, l'année de son décès, en faveur de son fils Nicolas.

Nicolas Boisset, avocat, est l'époux de Marguerite de Geoffre. Il décède en 1684, laissant deux fils, Louis et Nicolas. Suivons l'aîné, **Louis Boisset**. Il se marie vers 1675 à Jeanne Gourjon, qui lui donne dix enfants, dont Jean et Joseph.

Le premier, Jean, né le 2 juillet 1686, se marie vers 1710 avec Jeanne Fayolle qui lui donne neuf enfants dont un fils, Jean-François, né le 11 décembre 1718, notaire, marié en 1746 avec Jeanne-Marie Odouard, la fille de Paul.

C'est le second qui nous intéresse, **Joseph**. Né le 13 juillet 1682, il décède le 9 mai 1746 à l'âge de 71 ans. Receveur des tailles à Montélimar, il épouse le 4 février 1708 à Montélimar, Marie Devaux. Elle lui donne au moins six enfants, dont Marie, mariée à Barthélémy Faujas de Saint-Fond, le frère du naturaliste, Joseph II, et Claude-Bernard.

Joseph II, né le 21 décembre 1712, décède en 1780. Conseiller du roi, il épouse, le 14 novembre 1747, Rose-Gabrielle Valérian, fille de Guillaume, médecin à Pont-Saint-Esprit. Au décès de son père en 1746, il devient receveur des tailles à Montélimar, à sa place.

En 1757, il achète le domaine de l'Orgeas à Montboucher.

Joseph II est le père de 14 enfants, huit filles et six garçons. Parmi ces derniers : **Joseph-Antoine** né en 1748, **Claude-Joseph**, né en 1749 et **Joseph-Valérian** né en 1750.

1° - Joseph-Antoine Boisset

Il est né à Montélimar le 7 octobre 1748, est avocat. Le 30 août 1773, son oncle Claude-Bernard Boisset, également avocat, décède à l'âge de 49 ans et lui lègue la somme de 150 000 livres, une fortune que le jeune homme va très vite dilapider – pour ce motif, son épouse obtiendra la séparation de biens en 1787. Montélimar étant le siège d'une « élection » qui rend la justice en matière fiscale, Boisset en est le lieutenant. En 1789, il choisit pourtant le clan des révolutionnaires.

Le 7 août 1789, le dernier maire de l'ancien régime, Cheynet, organise une milice bourgeoise dans chaque quartier de la ville – corps qui deviendra la « garde nationale ». Boisset est lieutenant dans la compagnie du Fust.



Reçu signé de Joseph Boisset pour la taille royale le 1^{er} octobre 1760

Lors des premières élections municipales en janvier 1790, Bauthéac de Grandval est élu maire. Joseph Boisset n'hésite pas à dire qu'il le trouve trop modéré – ce qui vaudra à Bauthéac d'être arrêté pendant l'épisode de la Terreur. Il n'hésite pas non plus à faire imprimer des affiches appelant à dénoncer l'emprise nocive des prêtres sur la population...

Le 3 février 1791, il devient procureur de la commune à la place de Serret, démissionnaire. Il fonde la Société des Amis de la Constitution de Montélimar dont il devient le président.

En 1792, consécration suprême, il est élu membre de la Convention, c'est-à-dire député – cette assemblée va gouverner la France du 21 septembre 1792 au 26 octobre 1795 dans une ambiance tourmentée, les « Girondins », les plus modérés, s'opposant aux « Montagnards », les plus radicaux.

Dès sa première séance, la Convention abolit la royauté et organise le procès de Louis XVI qui est condamné à mort et guillotiné le 21 janvier 1793. Boisset n'hésite pas une seconde : il vote la mort « sans appel ni sursis ».

La Convention vote ensuite, le 24 février 1793, une levée en masse de 300 000 hommes pour faire face à la coalition des monarchies européennes (Grande-Bretagne, Espagne, Autriche, Prusse...). Boisset est chargé de s'occuper des troupes dans la Drôme et dans les Bouches-du-Rhône. Mais cette mesure est impopulaire et provoque des soulèvements dans tout le pays. Pour les réprimer et sauver la République, les Montagnards éliminent les Girondins et instituent un Comité de Salut Public, dominé par Danton, puis par Robespierre. Ce sera le régime de la « Terreur légale » qui durera du 5 septembre 1793 au 27 juillet 1794. Des milliers de personnes vont être emprisonnées et guillotines...

À Montélimar, Boisset, surnommé le « Montagnard » ou le « Marat du midi », est chargé de veiller à ce que la municipalité montilienne ne soit pas trop indulgente envers les mauvais Républicains.

Le 23 février 1794, il fonde encore la Société des Amis de la Liberté qui compte 82 membres parmi lesquels on retrouve les Montiliens Autran, Serret, Nicolas, Salamon, Laurans, Grasson... Tous s'installent dans l'hôtel d'Antoine de Vesc, rue Sainte-Croix, un vieillard de 80 ans, qui obtempère sans rechigner de peur de voir sa maison dévastée ou d'être jeté en prison. La Société choisit l'église Sainte-Croix pour devenir le Temple de la Raison puis le 8

juin 1794, pour célébrer le culte de l'Être Suprême (hymnes civiques).

Le rôle imparté à la Convention arrive à expiration le 4 Brumaire an IV (26 octobre 1795) aussi se dépêche-t-elle de voter, le 22 août 1795, une nouvelle Constitution, celle de l'An III.

Le pouvoir exécutif est confié à un gouvernement de cinq membres appelé le Directoire et le pouvoir législatif à deux conseils, les Cinq-Cents et les Anciens, renouvelables chaque année par tiers.

Mais la Convention prend ses précautions ! Elle s'assure de la réélection des anciens conventionnels, leur nombre étant, dans les nouvelles assemblées, de deux tiers. C'est ainsi que Joseph-Antoine Boisset retourne siéger : il fait partie du Conseil des Anciens !

Le 6 février 1797, il écrit de Paris à la municipalité montilienne, à propos de la réaction royaliste qui s'organise dans le pays afin d'en réduire la portée : « *Tout ce que pourra faire cette engeance méprisante qui veut avilir le gouvernement pour le détruire et en substituer un autre, qui ferait couler encore plus de sang qu'il s'en est versé, devient chaque jour moins à craindre (...)* ».

À Montélimar, il rachète à vil prix, lors de la vente des biens nationaux, l'Hôtel de Chabrilan qui appartient à un émigré, Hippolyte-César de Moreton de Chabrilan. Mais ce dernier est réhabilité et il revient le 2 août 1797 réclamer son dû ! Boisset commence par refuser puis craignant l'annulation de l'acte d'achat, il préfère trouver un arrangement à l'amiable avec l'ancien propriétaire.

Après le coup d'État du 18 Brumaire an VII (9 novembre 1799) organisé par Napoléon Bonaparte, qui marque la fin du Directoire et le début du Consulat,

Boisset habite durant quelques années à Privas où il est vérificateur des poids et mesures. Puis il s'installe à Montboucher dans le domaine de L'Orgeas acheté par son père en 1757. À la mort de ce dernier, en 1780, ses fils revendent le domaine à Auguste Marre – dont les petits-neveux le cèderont vers 1873 à Louis de Planta de Wildenberg.

Joseph-Antoine Boisset décède le 15 septembre 1813. Il est alors conseiller de préfecture du département de l'Ardeche, domicilié à Privas, et marié à Jeanne Darasse qu'il a épousée vers 1780. Elle lui a donné au moins une fille, Marie-Joséphine, qui épousera Hedmé-Marie Hatot-Rosière, conseiller municipal de Montélimar.



Hôtel de Chabrilan, acheté par J-A Boisset

2° - Claude-J oseph B oisset

Dit "Séguir-Boisset", premier frère du conventionnel, il est né le 7 novembre 1749 à Montélimar. Il est officier du génie. Il épouse, vers 1780, Mlle d'Isarn de Valadines, du diocèse d'Uzès – dont il aura deux fils : l'un tué en duel à l'École militaire, l'autre disparu en Russie.

En 1791, il émigre en Espagne. En 1793, il contribue à défendre le fort Lamalgue, près de Toulon. Il rentre en France après l'amnistie du 18 Brumaire mais il est soupçonné d'intrigues royalistes et est interné à Pont-Saint-Esprit. Après le retour du roi Louis XVIII, il est nommé lieutenant-colonel du génie et promu chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur. Il devient encore maire de Pont-Saint-Esprit et se remarie vers 1820, alors qu'il a environ 70 ans, avec Marie-Jeanne Gendrier qui lui donne deux filles.

C'est à Pont-Saint-Esprit qu'il décède en 1836, à l'âge de 87 ans, laissant plus de 600 000 francs à ses filles. L'une d'elles, Marie-Mélanie Séguir-Boisset, née en 1821, épousera le 24 avril 1839 à Pont-Saint-Esprit, le comte Ferdinand-Louis-Joseph de Geoffre de Chabrignac d'une famille bien connue à Savasse (Serre de Parc).

3° - J oseph-Valéri an

Il est né le 23 novembre 1750 à Montélimar. Il entre comme sous-lieutenant dans les dragons de la légion corse en 1771, ce qui lui vaut le surnom de "Dragon". Il est promu lieutenant en second le 15 août 1780 et lieutenant en 1789. Il commence par s'opposer aux idées révolutionnaires. Mais son frère, le conventionnel, finit par le convaincre. Il connaît alors un avancement rapide : capitaine en 1792, lieutenant-colonel, puis général en 1793, et enfin maréchal de camp en 1794. Il sert quelque temps avec ce grade dans l'armée de Sambre-et-Meuse puis il est envoyé dans l'armée du Midi. En dernier lieu, il est pourvu d'un commandement dans le Vaucluse.

Mais là, Joseph-Valérien ne parvient pas à convaincre les autorités de son attitude républicaine et le représentant du gouvernement Chazal le fait destituer le 10 janvier 1798. Son frère, Joseph-Antoine tente de prendre sa défense, mais en vain : le général Joseph-Valérien Boisset est mis à la retraite d'office en 1803 après 32 ans de service.

Il retrouve son grade sous Napoléon 1^{er}, qui le fait chevalier de l'Empire, puis chevalier de la Légion d'honneur le 5 mai 1812. Il obtient alors une retraite de 3 000 francs, réduite un peu plus tard à 2 000 francs. Il se fixe à Pont-Saint-Esprit, pays de sa mère et de son frère, et épouse Louise-Angèle-Henriette, 38 ans, veuve de M. d'Hargenvilliers, guillotiné à Nîmes pour fédéralisme.

Il décède le 18 décembre 1824 après avoir testé en faveur d'une fille de sa femme et de trois de ses propres sœurs encore en vie.

Marylène MARCEL-PONTHIER

Extrait des Chroniques Montiliennes – tome 4



Acte de naissance de Joseph Valérien
le 23 novembre 1750

Les enfants naturels de Crest, en 1820



Gravure extraite du Larousse universel de 1949

Gravure de Gustave Dorré

Quand nous faisons des recherches pour préparer un nouveau livre, nous tombons parfois sur des données qui demandent à être plus connues. C'était le cas quand nous étions en train de chercher l'acte de naissance d'un enfant trouvé qui a été placé dans le tour près de l'hospice de Crest dirigé par les "sœurs hospitalières" en 1820.

Nombre et pourcentage

Le nombre d'enfants placés dans ce tour en 1820 a éveillé notre intérêt.

Cette année-là, on a présenté 145 enfants à la mairie. Parmi ces enfants, 38 étaient naturels (26%). De ces enfants naturels, 31 furent placés dans le tour, c'est-à-dire plus de 20 % ! Cela révèle l'énorme pauvreté qui existait à Crest et dans ses environs à cette époque.

En 1819, 24 des 151 enfants étaient placés dans le tour.

En 1821, c'était encore pire : 167 enfants sont nés et on en retrouve 52 à l'hospice.

Peut-être que cette misère est en rapport direct avec l'hiver sévère de 1819-1820 : dans l'ouvrage d'Emmanuel Le Roy-Ladurie : "Météo et épidémie" on peut lire : "*froids intenses au début de décembre 1819 - 11/01/1820 : la température est descendue à -14° à Paris. La Seine fut entièrement prise du 12 au 19/01/1820*".

1819-1820. Périodes de froids intenses au début de décembre, puis en janvier et au début de février, et enfin pendant une partie du mois de mars. La Seine fut entièrement prise du 12 au 19 janvier. Le Rhin, la Saône, le Rhône, la Garonne furent congelés. Les vignes du Midi souffrirent beaucoup et les orangers de la région de Nice périrent.

Source : Mémorial de la météorologie nationale par M. GARNIER (1967)

Mais il se peut que les problèmes aient commencé plus tôt : durant l'été de 1818 qui a été très chaud.

1818 - La sécheresse et la chaleur, dans le nord de la France, commencent vers le milieu de mai et se poursuivent durant tout l'été.

25 avril, ouragan qui démolit les maisons à Saint-Nazaire-en-Royans. Le 3 mai, forte grêle à Vassieux, tempête et pluie diluvienne à Ombrière et crue de la Drôme. Le 15 mai, grêle à La Roche-de-Glun.

Les 20 et 21 mai, trombe d'eau au Grand-Serre, Miribel, Saint-Bonnet-de-Valclérieux, Montrigaud et Onay et débordement de la Galaure, la Limone et l'Herbasse. Du 23 au 26 mai, ouragan, grêle, pluie diluvienne et inondations à Aix-en-Diois, Brette, Chamolac, Châtillon-en-Diois, Die, Miribel, Saint-Bonnet-de-Valclérieux, Molières, Montmirail, Pennes, Poyols, Romeyer, Saint-Roman, Saint-Nazaire-le-Désert, etc. Le 4 juin, trombe d'eau et de grêle à La Charce, Rémuzat, Sahune, Saint-May et Villeperdrix.

Le lendemain, à Châtillon-en-Diois, Romeyer, Ponet et Saint-Auban, Châteauneuf-de-Mazenc, etc.

Les 6 et 7, à Marignac, Menglon et Charpey. Le 8 à Bouvantes, Brette et Montmaur.

Le 10 à Châtillon-en-Diois. Le 16, à Ferrassières et enfin, les 26 et 28, à Montrigaud.

Source : "Mémorial de la Météorologie Nationale n° 50, Climatologie de la France" par M. GARNIER

Les Périodes d'abandon

Quelle que soit la saison, on trouve des enfants dans le tour. Au mois de juillet 1820, on y avait trouvé 5 enfants et le même nombre en décembre. Quand on portait un enfant à l'hospice, on préférait le faire pendant la nuit, pour ne pas être vu. Mais il y a des exceptions.

L'enfant à qui l'on donnera plus tard, le nom d'Antoine Sébastien¹ a été déposé à l'hospice le 21 janvier à 13 heures. Eugène Verin également a été mis dans le tour en plein jour, le 9 juillet 1820 à 10 h 30.

Le nom

L'enfant reçoit son nom à la mairie. Pendant l'année 1820, c'était un adjoint qui était l'Officier de l'état civil (par suite de vacance de la fonction de Maire), donc jusqu'au 10 juin, c'était Monsieur Lathune, puis ce fut Monsieur Drogue. Ce sont toujours les mêmes témoins : Monsieur Mercier, secrétaire à la mairie et Monsieur Bouchet, le secrétaire adjoint.

Si un enfant ne portait pas un billet sur lui, sur lequel quelqu'un avait indiqué un nom, l'adjoint devait trouver lui-même un prénom et un nom patronyme. Parfois il choisissait un nom tiré du calendrier. Le 19 mars est le jour de Saint-Joseph, une enfant présentée ce jour-là a reçu le nom de Joséphine et on y a ajouté comme patronyme Adrien. Il est très fréquent que les enfants semblent avoir deux prénoms, mais le deuxième prénom est en fait leur nom de famille.

Quelques exemples : Antoine Sébastien, Antoine Joseph², Marie Marthe³ et André Félix⁴.

Bien sûr, il y a toujours des exceptions.

La première, les enfants qui avaient sur eux un billet avec un nom précisé, par exemple: Louis Chabaud⁵.

La deuxième exception est celle de l'utilisation de noms de ville. Le 18 décembre, les religieuses présentent deux enfants. L'une reçoit le nom de Marie Anne Orange⁶ et



Sœur hospitalière

l'autre s'appellera Jeanne Avignon⁷. Durant d'autres années, on verra des patronymes tels que Briançon, Mirmande, Madrid et Moscou.

La fantaisie de Messieurs Lathune et Drogue a ses limites. En 1820, ils donnèrent trois fois le patronyme Adrien à trois enfants n'ayant aucune relation familiale entre eux. Comme il a déjà été dit, une enfant portant le nom de Joséphine Adrien est enregistrée le 19 mars, mais aussi le 10 avril de la même année ce nom de famille est encore choisi pour un autre enfant, un garçon qui reçoit le nom d'Auguste Adrien⁸ et le 9 décembre 1820, ce sera de nouveau un garçon

nommé cette fois Dominique Adrien⁹.

Pour présenter les enfants, l'hospice envoie souvent les mêmes personnes à la mairie :

- Catherine Ricou, veuve Martin, car en 1820, elle est la portière de l'hospice,
- Marie Anne Bérenger, dite sœur Cyprienne,
- Dorothée Bouchet, dite sœur Angélique,
- Marie Boissier, employée de l'hospice,
- Marie Moyon, dite Sœur Marthe.

On y envoie donc des religieuses mais aussi des laïques.

L'âge des enfants

Parce que nous parlons ici des enfants trouvés dans le tour, on ne connaît pas leur âge exact.

C'est l'adjoint qui estime l'âge de l'enfant présenté. Très souvent se trouve la qualification de "nouveau né(e)". Très fréquemment, l'âge est estimé à quelques jours, 3 semaines, 10 mois et 18 mois. Parfois on oublie même une telle indication.



Un enfant emmaillotté

un bonnet

¹ Etat civil de Crest (1817-1820) page 378

² Etat civil de Crest (1817-1820) page 378

³ Etat civil de Crest (1817-1820) page 379

⁴ Etat civil de Crest (1817-1820) page 411

⁵ Etat civil de Crest (1817-1820) page 397

⁶ Etat civil de Crest (1817-1820) page 412

⁷ Etat civil de Crest (1817-1820) page 412

⁸ Etat civil de Crest (1817-1820) page 386

⁹ Etat civil de Crest (1817-1820) page 411

L eurs vêtements

Chaque enfant est décrit par les vêtements qu'il porte et, dans de nombreux cas, on indique aussi l'état de ces vêtements. La plupart du temps on trouve " *mauvais* " ou " *très mauvais* ".

Simon Roche¹⁰ (07/10/1820) est habillé d'"*un lange de ratine grise, un drapeau et une barde de toile, un bonnet d'indienne violette le tout très mauvais.*"

Mais il y a une fois de plus des exceptions. Les vêtements de Marie Louise Laforêt¹¹ (14/11/1820), par exemple : elle porte "*un lange de ratine grise, une barde de toile, un bonnet d'indienne fond brun, le tout bon.*"

Les enfants trouvés sont revêtus à peu près des mêmes habits, seule la qualité varie.



Bonnets d'indienne

L es billets

Quelques enfants portent un billet sur eux, qui indique parfois le nom de l'enfant ou annonce qu'il a été baptisé.

L'enfant qui portera le nom de Mélanie Jobert¹² (18/04/1820) a un billet avec le texte : "*par le quel on prie de l'appeler Mélanie*".

François Serve¹³ (12/07/1820) aussi a un billet coincé entre ses vêtements : "*mesdames je vous prie d'avoir bien soin de cet enfant; il n'est point baptisé; le nom que l'on donne à l'enfant est françois: on vous prie d'en avoir bien soin une seconde fois; un jour on le retirera (?)*".

Sur le billet de Louis Chabaud¹⁴ (19/07/1820), on lit "*L'anfant a reçu le bateme ont lui adonné le prénom de Louis*".

L 'avenir de ces enfants

Nous avons essayé de retrouver les traces de ces enfants dans les années qui suivirent 1820. Les résultats de nos recherches sont assez maigres.

Marie Marthe¹⁵ (13/02/1820) se marie¹⁶ le 15 janvier 1840 à Chabrillan avec Antoine Charles. Bien que le nom de son mari puisse faire penser que lui aussi est un enfant des hospices (2 prénoms), ce n'est pas le cas puisque ses parents sont présents à son mariage.

Joséphine Adrien (19/03/1820) qui sera un des personnages principaux dans une de nos histoires, après avoir été retrouvée par sa mère, se marie¹⁷ le 23 novembre 1839 à Poët-Célarde avec André Barthélémy Ponçon. Après la mort de son mari au bagne de Toulon, elle se remarie¹⁸ le 13 novembre 1860 avec Jean Joseph Nouvellon.

Auguste Adrien¹⁹ (10/04/1820) ne vécut pas très longtemps. Il décèdera²⁰ déjà le 3 août 1820 à Roche-sur-Grane.

Louis Ravel²¹ (22/06/1820) devient adulte et se marie²² le 9 septembre 1851 à Mirmande avec Marie Julie Aubrespin.

Joseph Clermont (31/10/1820) se marie²³ le 12 janvier 1851 à Pont de Barret avec Rosalie Borne.

Aline Catherine Peraton ne deviendra pas très vieille. Elle décèdera²⁴ le 20 mai 1824 à Crest (CGDP écrit 20 mars).

Il y a aussi des enfants qui ne figurent pas sur les listes du CGDP.

Quelques exemples :

De Marie Lucie nous ne retrouvons pas la date de naissance dans les listes. Pourtant elle a bien existé car on trouve son acte de naissance²⁵, son nom est aussi sur la liste de l'état civil de Crest où se trouvent tous les noms d'enfants nés en 1820²⁶.

C'est la même chose avec Antoine *Sebastien*²⁷ (22/01/1820) mais il faut dire que le nom est très difficile à déchiffrer. Cependant nous avons recherché sur les listes toutes les personnes qui portaient le prénom d'Antoine, né à Crest en 1820, il ne s'en trouve aucune à la date du 22 janvier.

¹⁰ Etat civil de Crest (1817-1820) page 402

¹¹ Etat civil de Crest (1817-1820) page 407

¹² Etat civil de Crest (1817-1820) page 387

¹³ Etat civil de Crest (1817-1820) page 396

¹⁴ Etat civil de Crest (1817-1820) page 397

¹⁵ Etat civil de Crest (1817-1820) page 379

¹⁶ Etat civil de Chabrillan (1833-1842) page 186

¹⁷ Etat civil de Poët-Cellard (1839-1899) page 9

¹⁸ Etat civil de Marsanne mariages (1848-1889) page 123

¹⁹ Etat civil de Crest (1817-1820) page 386

²⁰ Etat civil de Roche-sur-Grane (1813-1822) page 140

²¹ Etat civil de Crest (1817-1820) page 394

²² Etat civil de Mirmande (1843-1852) page 426

²³ Etat civil de Pont-de-Barret mariages (An X-1889) page 293

²⁴ Etat civil de Crest (1821-1824) page 533

²⁵ Etat civil de Crest (1817-1820) page 377

²⁶ Etat civil de Crest (1817-1820) page 416

²⁷ Etat civil de Crest (1817-1820) page 378

Conclusions

1. En 1820, le nombre d'enfants naturels à Crest est élevé, environ 26 %. 20 % d'entre eux sont placés à l'hospice. Il est nécessaire d'apporter une nuance ici. Il est certain que tous les enfants placés dans le tour ne venaient pas forcément de la ville de Crest même.
2. Les enfants étaient déposés au tour à toute heure du jour et de la nuit et on ne peut pas indiquer un mois plus favorable qu'un autre pour abandonner un enfant.
3. Souvent les noms des vêtements dans les divers actes sont identiques, la qualité peut être très différente, de "très mauvais" à "le tout très bon". Il est probable que ce n'était pas seulement les pauvres gens qui abandonnaient leur enfant, mais que, de temps en temps, il y avait aussi une famille plus riche qui désirait se séparer d'un enfant.
4. Les textes sur les billets que certains enfants portaient sur eux sont assez différents. Parfois c'est seulement le nom de l'enfant, mais on trouve aussi une demande expli-

cite de bien s'occuper de l'enfant avec la promesse de venir un jour le chercher.

5. Des 31 enfants trouvés dans le tour en 1820, nous n'avons pu trouver une trace de vie après leur séjour à l'hospice que pour 6 enfants. Mais cela peut aussi avoir une relation avec le placement des enfants hors de la Drôme et de l'enregistrement de ces enfants en général. Rechercher un enfant avec un nom se composant de deux prénoms peut facilement prêter à confusion, quel est le prénom et quel est le patronyme ?

Christine GARAUD et Richard TROOST



Tour du XIX^e siècle

► La Peste aux Granges-Gontardes

« Le registre des dépenses faites en l'année 1629 par Michel Combe et Jean Daudel, procureurs modernes des Granges-Gontardes, alors simple hameau de la Garde-Adhémar, fournit quelques renseignements sur la peste de 1629 qui fit de grands ravages dans tout notre département et particulièrement dans le Tricastin.

La peste de cette année-là a pu enlever aux Granges-Gontardes une trentaine de personnes. Les malades devaient conserver quelque appétit puisque les procureurs leur ont envoyé un mouton pour les soulager, le 28 octobre. A remarquer que l'on n'employait alors comme désinfectant que la fumée de foin et de chanvre, et le vinaigre.

A la Garde-Adhémar, la peste fit son apparition : mais il n'y eut que deux décès. Lors que, 40 ans plus tard, les habitants des Granges-Gontardes succombant sous le poids de leurs dettes et de leurs impôts, firent un procès malheureux aux habitants de la Garde-Adhémar pour les obliger à participer aux frais occasionnés par la peste, ceux-ci prétendirent que c'était grâce à Dieu et à leur bon ordre que la peste les avait épargnés, tandis qu'aux Granges-Gontardes, on n'avait pas fait "établissement nécessaire" ».

Extrait des Vieux Ecrits, Anfos Martin, Imp. du Journal de Montélimar, 1928



Les Granges-Gontardes

Un compagnon du Tour de France



La maison Eymonau, Paris XVIIIe - Photographie de Sylvia Castro

Une famille de charrons

A Vagnas, petit village de l'Ardèche, proche de Vallon-Pont-d'Arc, naît en 1777 un garçon, Jean-Baptiste Eymonau. De ses parents, François et Marie Nadal, nous ne connaissons pas les métiers.

Jean-Baptiste se marie en 1800 avec Marie Castagnier native de Saint-Etienne-de-Fontbellon. Sur les actes d'état-civil la profession est inscrite, nous voici en présence du premier charron officiel de la famille Eymonau.

Jean-Baptiste meurt en 1804 laissant deux garçons, Jean-Baptiste fils et Joseph nés respectivement en 1802 et 1804.

Joseph grandit à Vagnas puis il quitte l'Ardèche pour le Vaucluse où il apprend le métier de charron à Jonquières (84). Un nouveau déplacement le conduit à Saint-Maurice-sur-Eygues (26) où il épouse Marie Elizabeth Roudet fille de Jean François Roudet lui-même charron.

Joseph et Marie Elizabeth auront quatre garçons et une fille. Louis sera cultivateur à Saint-Maurice, les trois autres garçons deviendront charrons comme leur père et leurs grands-pères.

A Saint-Maurice, la succession est assurée par Joseph, l'aîné des enfants.

Hippolyte Michel épouse Marie Bert à Grillon et s'installe charron dans cette commune.

De cette union, naîtront trois enfants dont Martial qui

apprendra lui aussi le métier de ses ancêtres.

Le dernier de la fratrie est Jean (1847-1933) qui choisira de s'appeler Ernest et sera charron, mais....

Le métier de charron

Le charron construit et répare les véhicules à traction animale parmi lesquels les charrettes.



La charrette comprend des brancards, un plancher, des timons, des ridelles et des roues, elles-mêmes composées des moyeux, rayons et jantes. En fonction de son utilisation, d'autres pièces sont ajoutées. Tous ces éléments sont en bois. Les contraintes étant différentes, ils ne sont pas fabriqués avec les mêmes essences. Le chêne ou l'acacia sont utilisés pour les jantes et les rayons, l'orme pour le moyeu, le sapin, le hêtre ou le frêne pour tous les autres éléments.

Les outils du charron sont les mêmes que ceux des menuisiers.

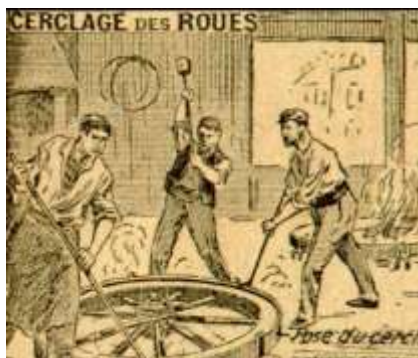
Le charron est un ouvrier du bois

Le moment spectaculaire du travail de charronnage est le cerclage des roues qui nécessite un deuxième spécialiste : le forgeron. Dans les villages, le charron allie souvent les deux métiers.

Dans un premier temps, le morceau de fer rectiligne est chauffé pour lui donner la forme d'un anneau. A froid, le diamètre de l'anneau est légèrement inférieur au diamètre de la roue.

Je me souviens du charron du faubourg Saint-James à Montélimar.

A cette époque, la route est étroite et les trottoirs plus larges. Devant son atelier, le charron et ses aides ont installé la roue en bois d'un côté et ils ont préparé un foyer circulaire sur lequel l'anneau de fer est placé.



Sur les braises incandescentes, l'anneau est posé, il devient rouge. Le moment crucial arrive.

Les enfants sont repoussés le plus loin possible : « Allez, oust, vous nous gênez, attention c'est dangereux ! ». Mais nous voulons voir. Trois ouvriers se saisissent de longues pinces, prennent le cercle dilaté, vont le poser sur la roue puis l'enfoncent pour qu'il soit bien en place. Le métal refroidit, se rétracte et enserre le bois. Attention au contact du fer brûlant ! Le bois risque de s'enflammer. Vite, vite des seaux d'eau sont jetés sur la roue, des étincelles jaillissent. Nous regardons notre feu d'artifice, bouche ouverte, prêts pour le prochain spectacle : une deuxième roue va être cerclée.

Le compagnonnage - le Tour de France

L'apprentissage d'un métier commence vers l'âge de 12 ans quand celui qui n'est encore qu'un enfant est placé chez un patron. Loin de la maison familiale, pendant quatre ou cinq ans, il va apprendre les gestes nécessaires au travail.

L'apprentissage terminé et s'il le souhaite, l'apprenti part vivre dans une communauté de compagnons. Au terme d'une période de quelques mois, les compagnons peuvent accepter ce nouveau membre qui devient aspirant. L'aspirant adopté par les compagnons est muni des symboles de son appartenance et d'un passeport. Commence alors son Tour de France. Pendant plusieurs années, l'aspirant se déplace de maître en maître, de ville en ville, changeant parfois deux fois par an.

Quelques années sont encore nécessaires pour que l'aspirant présente son « chef d'œuvre » et soit reçu « Compagnon » au cours d'une cérémonie protocolaire.

Le compagnon se fixe dans une commune, devient maître

à son tour ; il exerce son métier et forme de nouveaux compagnons.

Jean devient Ernest Eymonaud

Jean quitte sa famille à 12 ans pour apprendre le métier de charron. Il devient aspirant et poursuit son apprentissage pendant son Tour de France jusqu'à la réalisation de son chef-d'œuvre.

Le Tour de France terminé, Jean Ernest Eymonaud délaisse le métier de charron pour celui d'ébéniste, fabricant de meubles, marchand de meubles et d'objets de décoration.

Il est possible de reconstituer les étapes de sa vie :

En 1847, Jean naît à Saint-Maurice-sur-Eygues où se déroule son enfance jusqu'en 1859, date du début de son apprentissage. En 1864, il devient aspirant compagnon.

En 1867, Jean a vingt ans. Grâce à son registre matricule n°202 au bureau de Montélimar, nous savons qu'il est déclaré « bon pour le service » mais « absent ». Le motif de cette absence n'est pas indiqué mais il n'est pas recherché, il était certainement en train de faire son Tour de France.

Arrive le conflit contre l'Allemagne en 1870. Il est appelé et fait la campagne pendant toute la durée du conflit.

Il devient Compagnon du Devoir en 1872.

Nous le retrouvons en 1878 installé à Pont-Saint-Esprit. En 1879, il épouse Clémence Bouletin à Laval-Saint-Roman, canton de Pont-Saint-Esprit. Mariage de courte durée car l'année suivante le couple se sépare puis divorce.

A partir de 1882, Ernest Eymonaud est sculpteur sur bois, place Blanche à Paris puis boulevard de Clichy.

Est-ce la qualité de ses réalisations, un don particulier pour le commerce ou sa qualité de compagnon qui lui ouvre des portes ? Mais on ne peut que constater la rapidité de son succès commercial.



Deux de ses réalisations



Ernest loue un terrain, impasse Marie-Blanche dans le XVIII^e arrondissement, terrain sur lequel il installe des ateliers de fabrication de meubles. L'enseigne de son magasin est « A L'ART ANCIEN ».

Pendant cinquante ans, Ernest Eymonaud maintiendra des activités pour lesquelles il fera de la publicité.

Sur la carte publicitaire ci-contre, la maison Eymonaud est reproduite.

Ernest meurt en 1933, il est enterré au cimetière Montmartre qui jouxte le terrain de sa maison.



Médaille en bronze d'Ernest Eymonaud sur son tombeau au cimetière Montmartre.

La maison Eymonaud

Dans cette impasse, l'hôtel de Charles de L'Escalopier de style *troubadour* est détruit en 1882. Ernest récupère des éléments décoratifs et obtient un permis de construire en 1892. Il fait appel à l'architecte Charles de Montarnal¹ qui réalise, entre 1892 et 1910, une maison néogothique surprenante dans ce quartier de Montmartre.

Les autres membres de la famille

Lorsqu'un provincial a réussi à Paris, il fait venir certains membres de sa famille :

Martial Eymonaud (1870- vers 1953) neveu d'Ernest, natif de Grillon, se marie en 1892 avec **Victoire Emilie Fage** (1872-1931) de Saint-Pantaléon-les-Vignes (26). Descendant d'une lignée de charrons, il apprend lui aussi le métier. Avec sa jeune épouse, ils partent rejoindre l'oncle Ernest à Paris chez qui ils vont vivre quelque temps. Martial travaille avec Ernest puis il s'associe avec Georges Fuller, sculpteur, lui aussi ancien employé d'Ernest. Ils créent une société *Fuller et Eymonaud* dont l'activité est la copie



et la réparation des meubles anciens. Martial ne quittera Paris que pour faire la guerre de 1914 à 1918.

Pendant les dernières années de sa vie, Martial Eymonaud achète une propriété à Puyméras (84). Il peut ainsi retrouver les paysages de son enfance et se livrer à un de ses passe-temps favoris, la chasse.

Joséphine Fage, sœur de Victoire Fage, et son mari Charles

Edouard Mourier originaire de Vinsobres, vont s'installer à Paris dans le giron d'Ernest.

Edouard Fage, neveu de Victoire et de Joséphine, monte à Paris, apprend le métier d'ébéniste et étudie à l'école Boule. Son chef-d'œuvre est un buffet en ébène. Il reviendra en 1933, avec sa famille, s'installer ébéniste à Nyons.

Martial Eymonaud, neveu du précédent Martial, fils d'Octave Hippolyte Eymonaud, natif de Grillon, suit le même chemin et fait ses études à l'école Boule avant de mourir noyé lors d'une baignade dans l'océan Atlantique.

Mireille PREL-BERARD

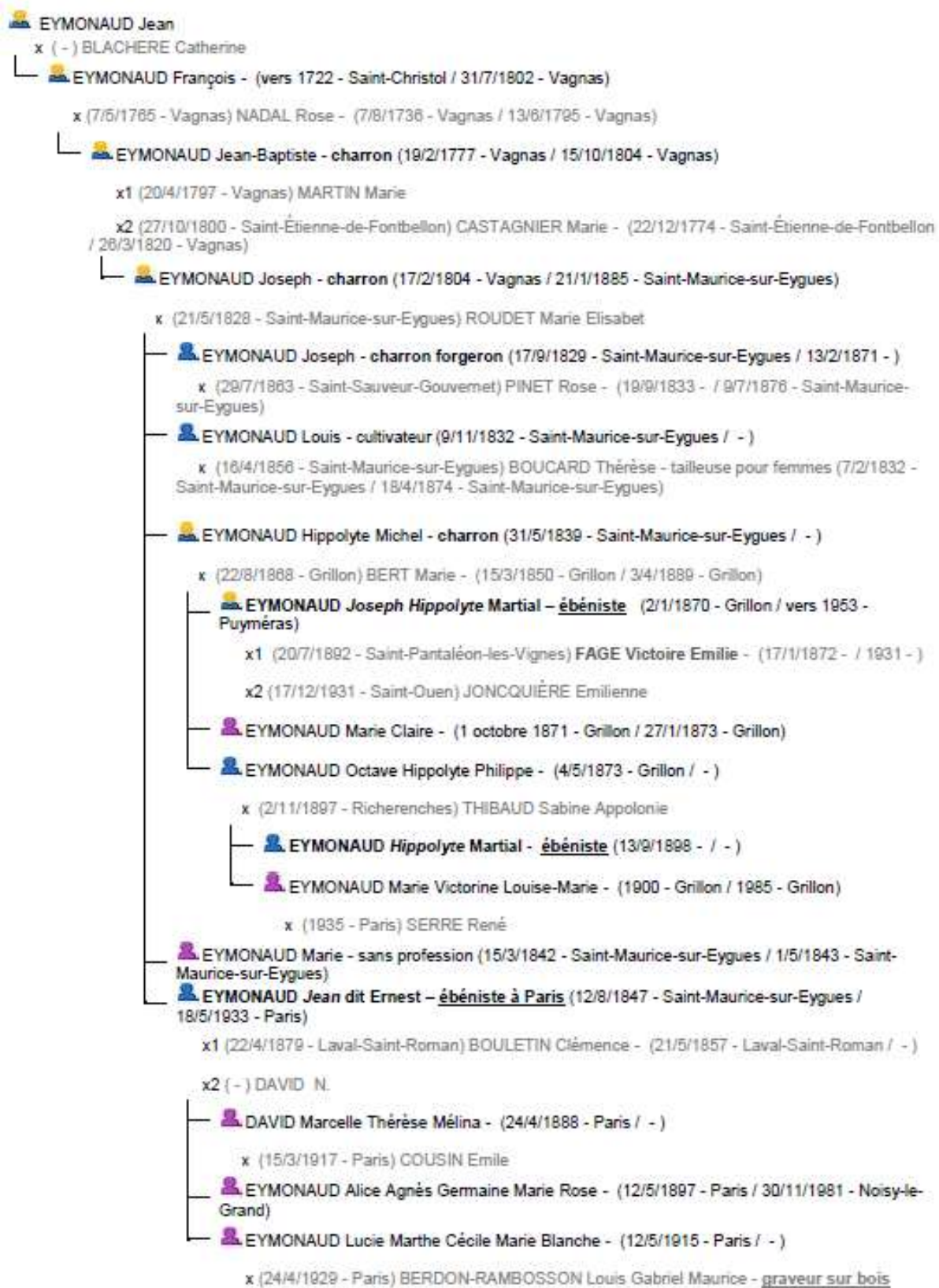


Maison Eymonaud - wikimedia.org



¹ Architecte Joseph-Charles de Montarnal, né le 2/4/1867 à Moulins (03), décédé le 18/3/1947 à Paris. Ecole des Beaux-arts à Paris, il est l'élève de Ginain en 1888. Sa première réalisation est la maison Eymonaud. Il est diplômé architecte en 1897. On lui doit, entre autres, des immeubles rue Réaumur et l'Institut orthopédique de Berk.

Arbre de descendance de la famille Eymonau



Sources

Documents de famille

Les métiers de nos ancêtres

Etat civil, Archives départementales de la Drôme

Le Tour de France cycliste de 1914



Course cycliste lors de la vogue de 1911 à Puy-Saint-Martin - Photographie du Facteur Jacquet, Archives et Patrimoine, Imp. Le Crestois, 2013

Puisque les commémorations de la première Guerre Mondiale se terminent, il est temps de mettre en lumière la 12^e édition du Tour de France qui a lieu juste avant la déclaration de guerre. De nombreux cyclistes ayant participé à cette édition seront blessés ou tués au cours des combats. En cet été 1914, un passionné drômois du cyclisme a acheté le carnet édité par le quotidien du sport de l'époque pour suivre la course. Un siècle plus tard, un de ses descendants l'a ressorti d'une malle....

Dans la Drôme, il existe une longue tradition concernant le cyclisme : chaque fête de village est l'occasion d'organiser une course de vélo dès le début du XX^e siècle. Cette tradition perdure mais d'une autre façon puisqu'aujourd'hui des pistes cyclables voient le jour régulièrement le long du Rhône, de la Drôme, etc. Si, depuis de nombreuses années, le Tour de France passe régulièrement par la Drôme, ce n'est pas le cas en 1914 : le tracé du Tour longe les frontières et les côtes françaises. Seuls le départ et l'arrivée à Paris lui font faire une incursion dans les terres. Aucune étape ne passe hors de nos frontières !

La 12^e édition du Tour de France a lieu du 28 juin au 26 juillet. Or, le jour du départ, l'archiduc François-Ferdinand est assassiné à Sarajevo. Deux jours après l'arrivée, le 28 juillet, l'Autriche déclare la guerre à la Serbie. Le 1^{er} août suivant, la mobilisation générale est proclamée en France.

Néanmoins, le contexte politique très préoccupant n'empêche pas les coureurs de parcourir les 5 405 km prévus en 15 étapes. 197 coureurs se pressent sur la ligne de départ à Saint-Cloud. Ils prennent ensuite la direction de l'ouest vers Beauvais et Abbeville. Ils reviennent fin juillet par le nord en repassant par Abbeville, Amiens, Montdidier et Clermont. Onze anciens vainqueurs du Tour ont participé à cette 12^e édition. Cela ne se reproduira plus !



Carte insérée dans le carnet mis en vente par le journal « L'Auto » pour la 12^e édition du Tour de France en 1914



Livret du Tour de France de 1914 édité par le journal « L'Auto »

Le grand vainqueur le Belge Philippe Thys arrive devant les Français, Henri Pélissier et Jean Alavoine. Ils font tous trois partie de l'équipe « Peugeot-Wolber ».

Le vainqueur, Philippe Thys, est né à Anderlecht en 1889. Il est le premier cycliste à remporter trois fois le Tour : 1913, 1914 et 1920. Le tour terminé, il s'engage dans les forces aériennes de l'armée française. Après la guerre, il poursuit sa carrière de cycliste. Il décède à Bruxelles en 1971.



Henri Pélissier

Le second, Henri Pellissier, est né la même année que Philippe Thys dans le XVIII^e arrondissement de Paris. Il est le seul vainqueur français du Tour entre 1911 et 1930. Son frère Francis est aussi coureur cycliste. Ils sont tous les deux les premiers à dénoncer les pratiques dopantes dans le peloton. Henri décède en 1935 dans des circonstances dramatiques.

Le troisième, Jean Alavoine, est né en 1888 à Roubaix, mais vit en région parisienne. Il est le cycliste qui a connu la plus longue période de victoires sur le Tour entre 1909 et 1923. Son frère Henri, également coureur cycliste, est tué au combat le 19 juillet 1916. Il prend sa retraite sportive en 1925. En 1943, il participe à un critérium à Sannois en région parisienne, mais victime d'un malaise, il est hospitalisé. Il décède à l'hôpital d'Argenteuil.

La 13^e édition du Tour de France n'aura lieu qu'en 1919. Entre temps, de nombreux sportifs du Tour auront payé un lourd tribut à la guerre. Outre les trois vainqueurs du Tour, François Faber, Lucien Mazan et Octave Lapize, ce sont plus de 78 cyclistes qui sont morts pour la France au cours de la Première Guerre Mondiale.

Marie-Claire DEBOUVERIE et Pierre GOUDON

Sources

- Livret du journal « L'Auto » de 1914
- Wikipedia.org
- Centenaire.org
- Photographies du Facteur Jacquet, *Archives et Patrimoine, Imp. Le Crestois, 2013*



Philippe Thys



Jean Alavoine

Les volontaires drômois des Brigades Internationales



Soldats des Brigades internationales en avril/mai 1938 - Passage de l'Ebre - Source : Secours Rouge International

Quand il m'arrive d'évoquer les Brigades Internationales engagées en Espagne auprès de l'armée républicaine suite au coup d'état de Franco en juillet 1936, mes interlocuteurs avouent bien souvent n'en rien savoir ou si peu. Je suis toujours un peu étonnée car, pour moi, ces Brigades sont indissociables de l'histoire de ma famille. En effet, mon grand-père, Marcel Ernest Legras, s'y est enrôlé à l'âge de 33 ans, d'octobre 1936 jusqu'à sa mort au combat sur l'Èbre entre le 15 et 18 mai 1938.

Pour que le souvenir de l'engagement de ces volontaires, en faveur de la liberté et contre le fascisme, ne s'efface pas totalement avec le temps, une association, l'ACER (voir encadré p 26), agit depuis les années 50 en créant des événements et en favorisant la parution d'ouvrages et de revues. Cet article et la suite qui paraîtra dans la prochaine Lettre a le même objectif. La guerre civile espagnole de 1936 à 1939 a fait de nombreuses victimes ; des atrocités ont été commises de part et d'autre ; les différents gouvernements ont souvent fait preuve de lâcheté ; le peuple espagnol a énormément souffert. Cependant, tout cela ne sera pas évoqué dans cet article : son propos concerne uniquement les volontaires drômois et pas la guerre civile elle-même pour laquelle de nombreux ouvrages peuvent être consultés. Aidée par les archives de l'AVER-ACER, de la BDIC, du SHD, des AD de la Drôme et du dictionnaire « Le Maitron », j'ai identifié sept volontaires drômois ou ayant vécu dans la Drôme et rédigé cinq biographies, deux volontaires ayant déjà la leur, consultables sur le site Internet de l'AVER-ACER. Avant de vous parler de ces hommes, il est peut-être indispensable de rappeler ce que sont les Brigades et le contexte dans lequel elles ont été créées.

En février 1936, le candidat du Front Populaire espagnol est élu et devient président de la république. Le gouvernement espagnol propose aux autres nations qui veulent créer des contre jeux olympiques de les accueillir à Barcelone à partir du 18 juillet 1936. La nuit précédant l'arrivée des délégations sportives dans la ville, plusieurs généraux fascistes dont le général Franco font un coup d'état à partir des territoires espagnols du Maroc, puis dans toute l'Espagne dès le lendemain. En réaction, le gouvernement républicain encourage le peuple resté fidèle à la République à prendre les armes pour la défendre. La guerre civile vient de commencer, elle va durer jusqu'en 1939. Des milices se forment à l'initiative des syndicats, des partis politiques et d'autres organisations. Les soldats de ces milices refusent de porter un uniforme et obtiennent que les officiers soient élus. Les décisions sont prises en assemblée mais le manque d'organisation et de discipline de ces milices les rendent le plus souvent inefficaces.

A partir de septembre, le gouvernement républicain es-

saie de réorganiser l'armée populaire en y intégrant les milices. Celles-ci doivent en contrepartie accepter la militarisation de l'organisation. Certains miliciens anarchistes convaincus refusent de se plier à cette militarisation.

Les volontaires étrangers

Dès le coup d'état du 17 au 18 juillet 1936, certains sportifs arrivés pour les Olympiades internationales à Barcelone descendent dans les rues et se battent au côté des républicains. Ce sont les premiers étrangers à s'engager. Ils seront suivis rapidement par des Français qui passent les Pyrénées quelques jours seulement après le coup d'état et s'engagent dans les milices.

En septembre 1936, Maurice Thorès, avec l'appui du chef de la propagande du Komintern pour l'Europe, propose à Staline de recruter des ouvriers volontaires de tous les pays ayant une expérience militaire pour venir aider les républicains.

Si, dans un premier temps, Staline préfère ne pas s'engager ouvertement, il change rapidement d'avis et, en octobre, il fait paraître dans le journal « Mundo Obrero » (journal du PC espagnol) une lettre ouverte donnant son appui total.

Les **Brigades Internationales** sont officiellement créées le 22 octobre 1936. C'est le Parti communiste qui est chargé du recrutement des Français dans ces bureaux parisiens.

« Pour la plupart d'origine ouvrière, ces volontaires, qu'ils soient brigadistes, miliciens anarchistes ou membres antistaliniens du Parti ouvrier d'unification marxiste (POUM), étaient principalement mus par une solidarité de classe, au-delà de leur appartenance politique. » Le monde diplomatique de juin 2008, *Tant pis si la lutte est cruelle. Volontaires internationaux contre Franco*, Stéfanie PREZIOSO, Jean BATOU et Ami-Jacques RAPIN (dir.)

« Elles étaient composées de volontaires antifascistes venant de 53 pays différents. On estime que durant la totalité de la guerre, entre 32 000 et 35 000 volontaires servirent dans les Brigades internationales, dont 15 000 moururent au combat ; il n'y avait cependant jamais plus de 20 000 brigadistes présents sur les fronts de la guerre civile au même moment. Les brigades avaient leur quartier général sur la base aérienne de Los Llanos, à Albacete. Les volontaires participèrent à la bataille de Madrid (1936), aux combats du Jarama, de Guadalajara, de Brunete, de Belchite, de Teruel, du front d'Aragon et de l'Èbre. Ils furent retirés et dissous par le gouvernement espagnol à partir du 23 septembre 1938, afin de souscrire aux exigences du comité de non-



Athlètes - Barcelone

intervention. » wikipedia.org

Les volontaires drômois identifiés à ce jour sont au nombre de sept, mais ils peuvent avoir été beaucoup plus nombreux.

Dans cet article, seront présentés **Georges Lavergne, Luc Massiéra, Gaston Grand et Roger Riausset**. Les trois autres volontaires, **Jean-Louis Salle, Vincent Selles et Ferdinand Delhomme**, seront présentés dans la Lettre du 1^{er} trimestre 2019.

Georges Henri Lavergne

Georges Lavergne¹ est né le 21 avril 1906 à Loriol-sur-Drôme. Il est le fils de Casimir Germain et de Marie Pierrette Haon qui ont eu sept enfants. Il est issu d'une famille de maçons depuis au moins cinq générations. Un siècle avant lui, son arrière-arrière-grand-père est maître maçon à Loriol et est originaire du Pouzin (Ardèche). Avant guerre, son père exerce ce métier, puis celui de négociant et enfin celui de marchand forain.

Georges milite au Parti communiste, il devient secrétaire de la cellule de Loriol peu avant 1936. Les Jeux Olympiques de 1936 doivent avoir lieu à Berlin mais, en

raison de la situation politique allemande, certains pays refusent d'y participer. Hitler et son idéologie ne sont pas fréquentables pour une bonne partie de l'opinion publique et pour certains hommes politiques. Le gouvernement républicain espagnol décide alors d'organiser des Olympiades populaires à Barcelone du 19 au 28 juillet 1936 pour s'opposer à ceux de Berlin. L'état français a une position ambiguë vis-à-vis de ces « jeux antifascistes » : les parlementaires votent pour la participation aux jeux de Berlin, Léon Blum refuse d'attribuer une subvention aux sportifs et aux accompagnants, mais le sous-secrétaire d'état aux sports et aux loisirs, Léo Lagrange, assiste le 4 juillet à Paris aux épreuves de sélection pour les Olympiades populaires de Barcelone. Quant au Parti communiste, il est écrit dans l'Humanité du 12 mai 1936 : « Les Jeux olympiques de Berlin ont le but de propager l'esprit du national-socialisme, de l'esclavage, de la guerre et de la haine raciale. L'Olympiade populaire de Barcelone, au contraire, veut défendre le véritable esprit olympique qui reconnaît l'égalité des races et des peuples, et estime que la paix est la meilleure garantie pour l'éducation saine des sportifs et de la jeunesse de toutes les nations ».

¹ Sources : AD26, registres d'état civil et registres des recrutements militaires / Archives des Brigades internationales BDCI à Nanterre, [F.545.6.1266 à 545.6.1277] / Service Historique de la Défense à Vincennes, Dossier administratif de résistant [GR16 P 344257] / Archives de l'AVÉR

Sportif renommé (finaliste du championnat de France du 110 m haies, recordman des Alpes du saut à la perche), **Georges Lavergne est qualifié**. Il arrive avec la délégation française le 18 juillet à Barcelone où il retrouve les 6 000 athlètes venus de 23 pays. La journée inaugurale est prévue le lendemain 19 juillet dans le stade de Montjuïc. Suite au coup d'état de Franco, dans la nuit même, des coups de feu sont tirés dans les rues de la ville : c'est le début de la guerre civile espagnole qui va durer trois ans.

La plus grande partie des membres des délégations reste dans les hôtels. Cependant 200 à 300 sportifs descendent dans les rues et se battent contre les militaires : certains sont blessés ou tués. Le 20 juillet, le coup d'état n'a que partiellement réussi. Dans une partie du territoire dont Barcelone, la Garde civile et la Garde d'assaut ont basculé du côté des Républicains. Néanmoins, la situation est telle que le 23 juillet, le secrétaire du comité exécutif des Olympiades populaires de Barcelone annonce l'annulation des jeux. Dès que la nouvelle est connue, Léon Blum fait affréter deux bateaux au départ de Marseille et donne l'ordre aux membres de la délégation française de rentrer, les frais de rapatriement restant à leur charge. Quelques centaines de sportifs restent sur place et ont bien l'intention de se battre.

Georges, alors âgé de 30 ans, en fait partie : **il s'engage dans une des milices républicaines**. Ces milices seront ensuite intégrées à partir d'octobre 1936 dans l'armée populaire de la République espagnole à l'intérieur des Brigades internationales mixtes qui seront créées.

Le 9 octobre 1936 à Barcelone, Georges est enrôlé dans la division (auto-proclamée) Carlos Marx colonne Libertad. Devant Madrid le 17 décembre 1936, il est blessé et hospitalisé à Saint-Martin de la Rosas. Le D^r Margot l'envoie en convalescence à Lyon. Remis sur pieds, il participe ensuite à de nombreuses réunions publiques organisées dans la Drôme, l'Ardèche et le Vaucluse par le Parti communiste, parlant en faveur de l'aide à la République espagnole, dénonçant la non-intervention. Pendant deux mois jusqu'au 19 novembre 1937, il travaille à la mairie de Clamart en région parisienne. A la mi-décembre, il retourne en Espagne et arrive à Figueras le 18, via Espolla avec un groupe de 42 volontaires.



Photographie d'Augusti Centelles – Barcelone 1936

Le 22 décembre 1937, il atteint Albacete et s'enrôle dans la Guardia Nacional pour rejoindre ensuite Almansa. Avec le 3^e groupe d'artillerie lourde, il quitte la base le 16 janvier 1938. Sa conduite étant exemplaire, il est nommé intendant de sa batterie. Selon un rapport établi le 12 janvier 1939 par André Creus et Pierre Grehant suite au mouvement contre le commandement organisé par Georges Henri, il est relaté que, lors de son arrivée sur le front de Grenade, son attitude change : il utilise son intelligence, son adresse et son influence sur ses camarades pour regrouper autour de lui ses amis et tous les mécontents. Après le bombardement du 3 mai 1938 qui fait 4 morts et 13 blessés, il déclenche une opposition systématique contre le commandement, désorganisant la batterie. Pour rétablir l'ordre, cinq combattants sont expulsés. Après l'avoir longuement interrogé, les deux rapporteurs ne peuvent pas établir s'il a agi de sa propre initiative ou sur les ordres d'une organisation trotskiste². Néanmoins, des propos tenus ultérieurement par Georges Henri à l'hôpital militaire de Denia (Alicante) leur font retenir la deuxième hypothèse. La décision ne se fait pas attendre, le 23 janvier 1939, il est rapatrié sur Paris.

Georges parle trois langues : le français sa langue maternelle, l'espagnol et l'italien. Les différentes commissions des cadres d'Albacete le considèrent comme un individu « très intelligent », « bon » voire « très bon antifasciste », mais ayant des « tendances trotskistes ». Dans le rapport de 1939, il est précisé qu'il s'exprime « fort bien » et qu'il paraît « cultivé ».

Au cours de la seconde Guerre mondiale, Georges Lavergne poursuit son engagement contre le fascisme en participant à la Résistance. Après guerre, il continue à militer au Parti communiste. Il se marie avec Nélie Lallier et a au moins un fils André Lavergne, né après la seconde Guerre mondiale. Le couple habite Le Teil (07).

En 1949, Georges est enrôlé dans la Garde républicaine³ et suit la formation à Saint-Cyr-L'Ecole (Seine et Oise). Il dépose le 30 mai 1949 une demande de certificat d'appartenance aux FFI auprès du gouverneur militaire de Lyon.

² L'idéologie trotskiste se distingue surtout par son opposition à la vision stalinienne du communisme en contestant le règne de la bureaucratie (nom donné par Trotski à la nomenklatura) et en prônant la démocratie et la liberté de débat au sein du Parti communiste. Wikipedia.org

³ La Garde républicaine est une subdivision de la Gendarmerie nationale qui assure des missions d'honneur et de sécurité au profit des plus hautes autorités de l'État ainsi que des missions de sécurité au profit du public. Wikipedia.org

Luc Paul Antoine Marie Massiera

Luc Massiera⁴ est né le 7 mai 1911 à Valréas (Vaucluse). Son père Antoine Rosé Massiera dit Roger est né à Touët-sur-Var (Alpes-Maritimes) d'où sa famille est originaire. Il exerce le métier de doreur à Valréas au moment de la naissance de Luc.

A l'âge adulte, si Luc travaille à Bessan quartier de la Guinardette dans l'Hérault en 1931 où il est cultivateur et coquetier, il est domicilié chez ses parents à Valence au 4 rue du Châteauvert. Aussi est-il appelé au service militaire à Valence et affecté au 35^e régiment d'infanterie d'avril 1932 à avril 1933. Après son service militaire, il s'installe provisoirement à Valence rue Poncet puis, pendant un an, il réside à Soyons (Ardèche) et travaille au restaurant Mayen. Il revient ensuite à Bourg-lès-Valence où il se marie en juin 1934 avec Léa Eugénie Bruas. Il exerce alors le métier de chauffeur et s'est inscrit au syndicat CGT.

Après le coup d'état de Franco, Luc Massiera est encouragé par le parti communiste à s'engager comme volontaire en Espagne républicaine. Il traverse la frontière en camion de Perpignan à Figuera où il arrive le 28 novembre 1936.

Dans un premier temps, il intègre une milice puis, après la fusion avec les Brigades, le bataillon « Henri Barbusse » de la 14^e Brigade internationale le 2 décembre 1936. Dans un deuxième temps, il appartient au bataillon « Commune-de-Paris ».

Simple soldat, il est néanmoins chef de sa section. Il participe pendant 20 mois à tous les combats de la 14^e Brigade. Deux fois blessé, le 14 février 1937 à la jambe et le 12 septembre 1938 au cou dans le secteur de l'Ebre-Gandesa, il est hospitalisé pendant 3 mois.

Dans les rapports des commissaires, il est qualifié de battant, de bon chef de section, de bon entraîneur d'hommes ; il est estimé de ses chefs et de ses hommes. A la fin des combats, il est interrogé par les commissaires politiques qui lui demandent ce qu'il pense des Brigades internationale en Espagne. Il répond : « *Le BI sont la preuve que la guerre d'Espagne n'est pas seulement un conflit local mais c'est une guerre du prolétariat contre le fascisme. Appartenant à beaucoup de nations différentes, elles ont été pour le peuple espagnol un puissant réconfort moral. Leur organisation politique et militaire a donné la preuve aux milices espagnols que les résultats étaient meilleurs quand on est plus nombreux sous un unique commandement... Etant arrivé au temps des milices, j'ai pu comparer combien on commettait de fautes quand on*

n'était pas uni. J'ai vu la bestialité des combattants fascistes de bien des façons. J'ai vu combien le capitalisme et le fascisme pouvaient s'unir pour enlever au peuple le désir de la liberté. J'ai appris à me battre contre des adversaires mieux armés et plus nombreux que nous. » A la fin de cet entretien, il demande à être rapatrié en France à Valence (Drôme) où ses parents l'attendent, mais où il n'a pas encore de travail assuré. Il cesse de combattre en Espagne le 11 novembre 1938.

En rentrant d'Espagne, il vit chez ses parents à Valence au 10 rue Pierre Corneille. Le 27 août 1939, il est mobilisé et affecté au 7^e Bataillon mitrailleurs, puis démobilisé le 19 juillet 1940 à Valence. Il rentre à nouveau chez ses parents.

Sous Vichy, les anciens volontaires des Brigades Internationales sont recherchés et certains sont déportés en Afrique du Nord, c'est le cas de Luc. En 1944, il s'engage dans la 1^{re} Armée française⁵ basée alors en Algérie, dans l'espoir d'être utile à la libération de son pays.

En 1948, il est toujours domicilié à Valence où il est chauffeur d'automobiles.

En 1959, il est adhérent à l'AVER (voir ci-dessous).

L'Acér-Aver - Qu'est-ce que c'est ?

C'est une « association dont l'activité tend à faire connaître l'histoire de la guerre d'Espagne de 1936 à 1939, et plus particulièrement le rôle et les valeurs de l'engagement des volontaires internationaux de 53 nationalités différentes et des 10 000 français qui sont partis aider la République espagnole.

L'ACER c'est :

- un bulletin régulier d'information,
- des voyages mémoriels en Espagne,
- une coordination avec les autres associations mémorielles des volontaires étrangers en Espagne Républicaine,
- le dépouillement systématique des microfilms d'archives des Brigades Internationales conservées à Moscou et consultables à la BDIC de Nanterre pour constituer un fichier des volontaires français,
- la réponse aux demandes de particuliers qui recherchent un volontaire,
- un prix universitaire « Rol-Tanguy » (Master 2)
- l'organisation de projection, conférences, expositions,
- la vente de livres. »

Site : <http://www.acer-aver.fr>

⁴ Sources : Archives AVER / AD26, état civil et Registre militaire, fiche matricule, n° 343 de la classe 1931 / Archives de la BDIC à Nanterre, [Mfm 880-25, 545.6.1303 à 545.6.1316]

⁵ C'est le nom donné aux unités militaires placées sous les ordres du général de Lattre de Tassigny et assignées à la libération du territoire français.

Arbre descendant de la famille MASSIÉRA



Volontaires des Brigades Internationales en 1937

Gaston André Grand

Gaston Grand⁶ naît le 11 mars 1913 à Livron-sur-Drôme (Drôme). Il est le fils de Gabriel Joseph Grand cultivateur et d'Elisa Hortense Cherion. Il est le dernier de la fratrie : il a deux frères, dont Camille *Gabriel* Grand qui s'illustrera dans la résistance à Paris, et une sœur.

Les membres de la famille Grand sont cultivateurs et originaires de Bourg-Lès-Valence.

Gaston Grand suit d'abord une formation en mécanique à l'école des mécaniciens de Portes-Lès-Valence. Gaston déménage ensuite en région parisienne. Il effectue son service militaire en 1931 à Versailles dans les chars de combat comme simple soldat. En s'installant à Paris, il devient confiseur dans une entreprise du 1^{er} arrondissement de Paris qui emploie 80 ouvriers. Il milite à la Confédération Générale du Travail (CGT) et est délégué d'usine à partir de 1936. Il s'intéresse à la politique assez tôt, dès 1932 ; en 1936, il s'inscrit au Parti communiste et devient secrétaire adjoint de sa cellule. Il est marié, a un enfant et habite à Gagny.

Encouragé par les échanges avec ses camarades du Parti, Gaston s'inscrit au bureau parisien du Parti communiste comme volontaire pour partir **combattre en Espagne républicaine du 10 mars au 13 novembre 1938**. A son arrivée, il est versé à la 2^e compagnie du 13^e bataillon de la 14^e Brigade internationale. Il remplit le rôle de responsable de liaison de sa compagnie. Il participe aux combats en première ligne : Caspé, Aragon et Èbre. Il est félicité par ses chefs pour la régularité de son service. Le 9 septembre 1938, il est blessé au ventre au cours de l'attaque d'une crête à la côte 356 à Cabera. Il est hospitalisé 15 jours à l'hôpital de Caldar de Malavella dans la province de Gerona. Il est secrétaire de la cellule de sa compagnie.

Avant de rentrer en France en 1938, les commissaires politiques l'interrogent sur ce qu'il pense des Brigades internationales : « *Je vois cet organisme bon et juste qui fera plus tard beaucoup de bien à notre pays et a fait un gros travail en Espagne* » et il ajoute qu'il a « *une bonne opinion du Front populaire en Espagne car c'est un gouvernement fait par le peuple et [qui] unit le peuple* ». Les commissaires politiques le jugent comme un agent de liaison courageux ayant accompli sa tâche de très bonne manière et, s'il manque d'éducation politique, il a néanmoins cherché à s'éduquer et est devenu un bon cadre du parti.

Outre le français, il parle l'espéranto et un peu l'espagnol.

Sous l'occupation allemande, il est sollicité par son frère Camille *Gabriel* Grand pour entrer dans un groupe de résistants. Il reste très attaché au Parti communiste et ne

manque pas les occasions de faire de la propagande.

Suite aux démarches qu'il entreprendra **après la guerre** pour faire reconnaître son statut de résistant, Gaston est interrogé par la police. Il déclare avoir été arrêté à son domicile le 23 octobre 1940 par les services de police de Gagny, après avoir été dénoncé, sous l'inculpation de provocation au collage d'affiches communistes. Incarcéré à Versailles et condamné à un an de prison par les autorités allemandes, il est interné à la prison de Pontoise. A l'issue de sa peine, il est condamné à 6 mois par le tribunal de Pontoise. Il est ensuite transféré à Fresnes et libéré le 13 mars 1942. Il est ensuite assigné à résidence à Gagny par arrêté préfectoral [suite à l'enquête, tout est confirmé].

Selon ses dires, à sa sortie de prison, il reprend du service dans la résistance en faisant partie du groupe des « Francs tireurs et partisans français » de la Région D Paris sud, d'octobre 1942 à janvier 1944. A partir de cette date, il dit avoir pris le commandement du groupe métro région sud Paris. Le 27 mars 1944, il précise avoir été arrêté par la Gestapo, avoir été condamné à mort et déporté le 15 août. Il relate ensuite son évasion à Mézi-Moulins près de Château-Thierry (Aisne) [Un témoignage infirme cette version des faits. Gaston Grand aurait été arrêté suite à un vol de trois machines à écrire à la mairie de Gagny, mais libéré par la suite]. Interrogé sur ce vol, Gaston dit qu'en effet des membres de son groupe ont pris ces machines pour la Résistance. Il est rentré à Gagny le 20 du même mois pour reprendre le combat. Il certifie avoir eu le grade de chef de région avec 70 hommes sous ses ordres.

Du 11 juin 1942 à mars 1944, il habite toujours à Gagny rue Henri Barbusse, mais il a changé de métier : il exerce celui de cantonnier auxiliaire pour la ville de Gagny. Il se marie le 22 janvier 1944 avec Jeanne Marie Begoulet.

A partir de 1951, il réside successivement à Villemomble où il est affûteur et à Juvisy. En 1952, il demande la reconnaissance de ses services au titre de la Résistance Intérieure Française qui lui est refusée, « *son activité résistante étant insuffisamment démontrée* ». Cependant, en 1957, domicilié à Viry-Châtillon, il dépose une seconde requête auprès du ministère des anciens combattants et victimes de guerre pour obtenir cette reconnaissance. Il essuie à nouveau un refus pour la même raison.

En 1960, il renouvelle ses démarches en modifiant sa demande : il dépose un dossier de reconnaissance d'Interné Résistant. Cela lui est aussi refusé. En revanche, la carte d'Interné Politique lui est attribuée la même année.

Il décède aux Sables-d'Olonne le 3 mai 1975.

⁶ **Sources** : Archives AVER / Archives de la BDIC à Nanterre, Dossier des Brigades internationales [Mfm 880/17, 545.6.1206 à 1217] / Services Historique de la Défense à Vincennes Dossier de résistant [GR16 P 267208] / AD26, registres d'état civil

Arbre descendant de la famille GRAND

 **GRAND Jean - cultivateur**


X (-) SOUBEYRAN Thérèse


 **GRAND Jean Antoine -** (6 février 1808 - Bourg-lès-Valence / 28 mars 1858 - Châteauneuf-sur-Isère)

X (-) BATTARRE Magdelaine Julie

 **GRAND Antoine Gabriel - domestique** (3 mars 1839 - Bourg-lès-Valence / -)

X (4 mars 1862 - Romans-sur-Isère) JULIEN Thérèse Julie - domestique (3 novembre 1837 - Gilhac-et-Bruzac / -)

 GRAND Gabriel - (11 février 1865 - Bourg-lès-Valence / 1 octobre 1865 - Bourg-lès-Valence)


 GRAND Emile Mathieu - (23 septembre 1866 - Bourg-lès-Valence / -)


 **GRAND "Gabriel" Joseph - cultivateur** (24 juillet 1873 - Chabeuil / -)

X1 (-) CHERION Hortense Elisa - (5 août 1873 - Saint-Romain-de-Lerps / -)


 GRAND "Camille" Gabriel - Résistant (18 août 1907 - Étoile-sur-Rhône / -)

(8 mars 1930 - Paris) CARADEC Marcelle Marie


 GRAND Marcelle Hortense - (6 août 1909 - Livron / -)

 GRAND Louis Aimé - (24 novembre 1910 - Livron / 28 juillet 1982 - Valence)

(25 février 1933 - Toulaud) COULET Henriette Hortense

 **GRAND "Gaston" André - mécanicien, confiseur, cantonnier / volontaire des Brigades Internationales**
(11 mars 1913 - Livron / 3 mai 1975 - Les Sables-d'Olonne)

X2: (26 novembre 1920 - Étoile-sur-Rhône) DISCOURS Marie Henriette Julie

 GRAND Louis Léon - (12 avril 1879 - Chabeuil / -)

Roger Aimé Antonin Riausset

Roger Riausset⁷ naît le 1^{er} septembre 1911 à Valence. Il est le fils de *Saint-Cyr Antonin Siméon*, maçon, et de Marie Joséphine Rounat, ménagère.

Son grand-père Saint-Cyr Riosset est un enfant abandonné, déposé devant la porte de l'hospice de Romans le 1^{er} février 1845. A cette époque, les Drômois souffrent de la faim et, dans l'espoir d'assurer une meilleure vie à leurs enfants, les parents les abandonnent en grand nombre. Sans précision sur le nom et le prénom de l'enfant, l'officier d'état civil en attribue souvent selon son bon vouloir. La veille de son abandon soit le 31 janvier 1845, on a fêté la Saint-Cyr. C'est donc un prénom tout trouvé pour cet enfant ! Quant au nom de famille, pourquoi lui avoir attribué celui-là en particulier ? C'est un mystère. Ce nom n'est pas très courant dans la Drôme, mais il est porté par quelques personnes qui n'ont rien à voir avec lui. Saint-Cyr se marie le 12 juin 1867 à Montélier avec Angèle Margotta, née en 1845, qui est domestique. Ils habitent à Saint-Marcel-les-Valence, puis à Valence. Ils ont 7 enfants. Au moins 3 arrivent à l'âge adulte dont **Saint-Cyr Antonin Siméon** (qui suit...), Paul Eugène et Angèle Augustine. Saint-Cyr travaille au chemin de fer où il exerce le métier de charbonnier.

Son père Saint-Cyr Antonin Siméon Riausset, né en 1873 à Valence se marie en 1902 à Valence avec Marie Joséphine Rounat, née à La Motte-Chalancon en 1875. Le couple a cinq enfants dont deux arrivent à l'âge adulte : Paulin Marceau, né en 1904, et Roger Aimé Antonin, né en 1911. Vers 1914, la famille s'installe à Bourg-Lès-Valence, d'abord quai Thannaron, puis rue Carnot. Antonin est mobilisé le 21 mars 1915, est classé dans le service armé et est affecté 6^e régiment d'artillerie. Probablement très touchée par le départ de son mari, Marie Joséphine accouche quinze jours plus tard d'une fille qui ne vit que quatre jours. En septembre 1915, Antonin est classé dans les services auxiliaires pour « *ictère angiocholite avec réaction péritonéale* ». Il est « *renvoyé dans ses foyers* ». L'armée manquant d'hommes, il est rappelé en janvier 1916. Il est affecté à la C^{ie} des Forges et Scieries de la Marine à Saint-Chamond (42) pendant un mois. En août, Marie Joséphine est à l'hôpital de Valence : elle est au plus mal. Antonin doit s'occuper de ses deux garçons, âgés de 12 et 5 ans. En octobre 1916, il est réformé par la commission spéciale de réforme de Valence pour « *insuffisance hépatique, néoplasme de la région pancréatique ou cirrhose du foie* ». Antonin élève ses fils, mais sa santé est très fragile. Il lui est certainement très difficile de travailler. L'état lui verse une pension temporaire. A partir de 1921, elle est remplacée par une « *pension définitive d'invalidité de*



60%». Le 10 juin 1922, Antonin décède. Cinq mois plus tard, les deux enfants d'Antonin, Paulin Marceau et Roger Aimé Antonin, sont adoptés par la Nation et deviennent « pupille de la nation ». Cette qualité est instaurée en France à partir du 27 juillet 1917 pour les enfants « *victimes de la guerre* ». Elle assure aux enfants une protection supplémentaire et particulière (aide aux études notamment) en complément de celle exercée par les familles.

Roger Riausset perd sa mère à l'âge de 5 ans et son père à 11 ans. Il poursuit ses études jusqu'à l'obtention du Brevet élémentaire. Il est ouvrier plâtrier-peintre et devient secrétaire du syndicat du bâtiment de Valence et membre du bureau régional Drôme-Ardèche du Parti communiste. En 1931, il a 20 ans, il épouse Pauline Fernande Bellot. Lors de son service militaire d'octobre 1932 à octobre 1933, il est nommé brigadier puis brigadier chef. Deux ans plus tard, dans la réserve, il a le grade de maréchal des logis.

Fin 1936, il s'engage dans les Brigades internationales comme lieutenant. Il n'y reste que quelques mois, pour se porter candidat au premier tour des élections au Conseil général dans le canton de La Voulte (Ardèche) le 10 octobre 1937. Il semble être retourné en Espagne ensuite puisque, dans un document de son dossier administratif de résistant, Roger précise qu'il y a combattu jusqu'en 1938. Il rentre en France.

Mobilisé le 23 janvier 1940, il est affecté au 14^e BOA puis démobilisé le 17 juillet. Il rentre chez lui à Bourg-Lès-Valence. Au début de l'occupation nazie, il est employé par l'entreprise Portes Entrepreneur à Valence comme mécanicien ajusteur. En 1941, il est appréhendé avec d'autres de ses camarades par la gendarmerie de Valence pour son appartenance au Parti communiste. Ils sont enfermés au camp de Loriol, puis transférés au camp de Saint-Paul-d'Eyjoux en Haute-Vienne. Il est libéré en décembre 1942.

Il fait partie d'un groupe de résistants entre janvier et décembre 1943 et prend comme alias « Laurent ». Avec son groupe, il attaque un train de permissionnaires allemands à Portes-Lès-Valence en décembre 1943. Il rejoint le maquis et est envoyé à Nyons en janvier 1944 avec le grade d'adjudant, pour être chef de camp de 30 maquisards. Son groupe de maquisards attaque un train à Donzère en février 1944. Il est quelques mois plus tard capitaine chef de section et ensuite commandant avec 2 500 hommes sous ses ordres. En septembre, il est adjoint du lieutenant colonel de Lassus. Avec ses hommes, il organise l'occupation et la défense d'un secteur comprenant : Rosans, Buis-Les-Baronnies, Nyons, Dieulefit, Bourdeaux et Die. De plus, il organise plusieurs missions sur les nationales 7 et 75, ainsi que divers combats, notamment, du 10 au 12 juin à Valréas et Taulignan, du 17 au 22 juin à Montélier, du 20 au 22 août à Nyons et Montboucher et enfin il participe à la libération de Montélimar.

⁷ Sources : Archives Départementales de la Drôme [35 M 360, 2 M 430], Fiche matricule n° 1092, tome 3 classe 1893 / Le Travailleur alpin, 15 septembre 1934 / La Voix populaire, octobre 1937 R. Pierre / Archives de la BDIC à Nanterre, [MFM 880/30, 545.6.1361 à 545.6.1374] / Service Historique de la Défense de Vincennes Dossier administratif de résistant [GR16 P 50890]

Le 11 mai 1945, il reçoit l'homologation du grade d'officier FFI : « Commandant Laurent ». Le 5 juillet, il reçoit la Croix de guerre avec palmes avec une citation à l'ordre du corps d'armée dont les termes sont élogieux : « *Officier FTPF remarquable par ses qualités militaires pendant la résistance – a accompli plusieurs coups de mains avec succès à la tête de son maquis – depuis le 6 juin a assuré la défense de la Nationale 93 – a contribué à la maintenir libre ainsi que tout le Nyonsais* ». Le 25 octobre la médaille de la Résistance lui est décernée. Le 1^{er} septembre, il est démobilisé et regagne son domicile à Bourg-lès-Valence.

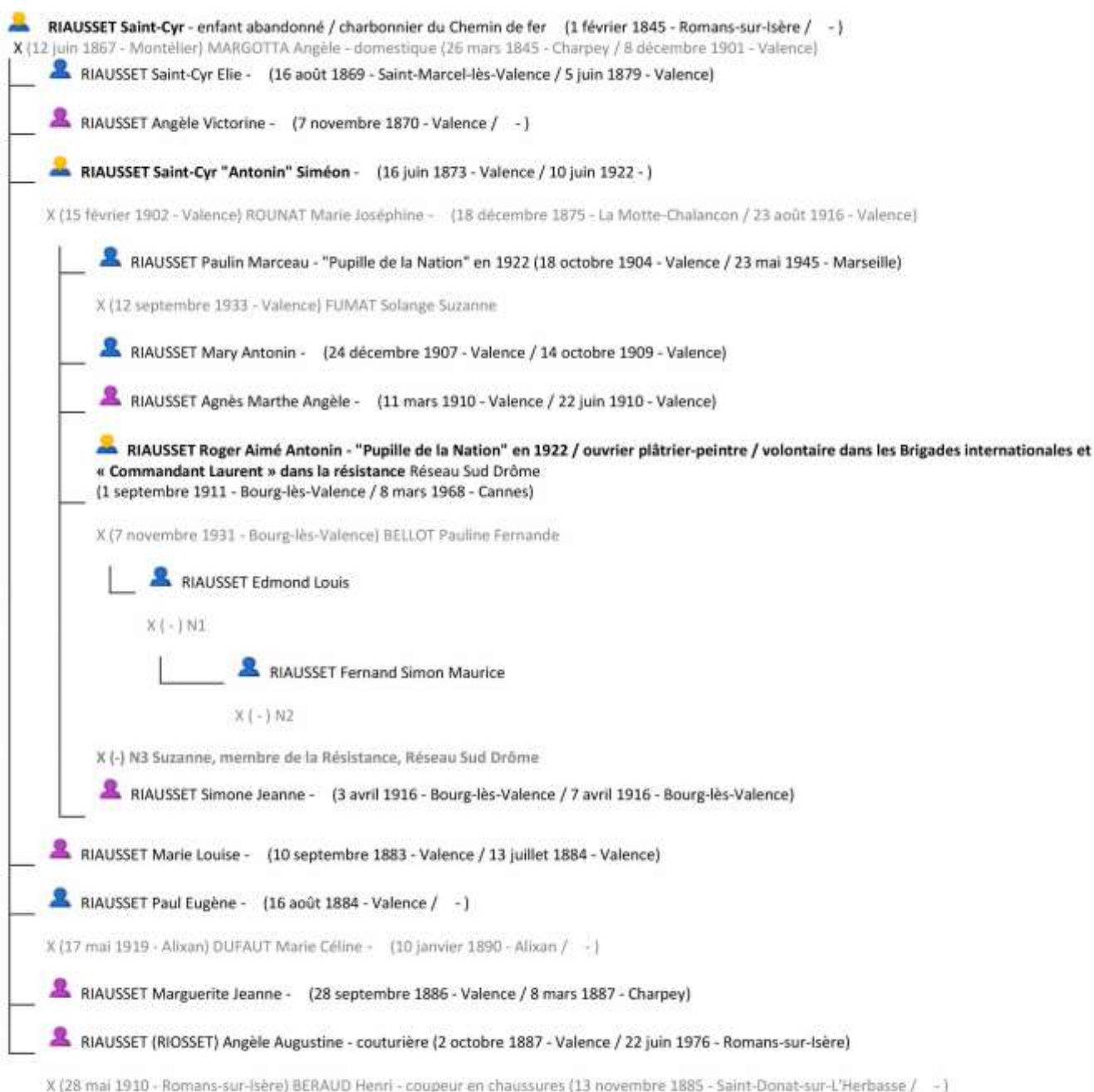
En 1946, il a 4 enfants et il divorce. Sa nouvelle compagne Suzanne a participé activement à la Résistance. Après la mort sous la torture de son premier époux, elle s'échappe et se réfugie

dans le PC du commandant Laurent dont elle devient la secrétaire.

En 1949, il réside à Saint-Sorlin-en-Valloire (Drôme) et dépose une demande de certificat d'appartenance à la Résistance Intérieure Française mais sans succès, celle-ci étant déposée un an après le délai légal. Peu avant 1950, il part s'installer à Cannes où il décède le 8 mars 1968.

Le livre paru en 1989 « Mémoires de l'ombre » de Lucien-Edouard Dufour alias Capitaine Paris aux éditions Scriba évoque notamment l'action de Roger Riausset alias le « Commandant Laurent » dans le sud de la Drôme, Suzanne sa compagne ayant fourni toutes les informations qu'elle avait à sa disposition.

Arbre descendant de la famille GRAND



Les volontaires des Brigades sont en grande majorité des ouvriers, des manœuvres ou des employés. Contrairement à la légende, il y a extrêmement peu d'intellectuels. La moyenne d'âge est de 30 ans, plus d'un tiers des volontaires sont mariés et certains ont des enfants.

Lors de leur engagement, **une aide financière aux familles** était promise aux volontaires, mais pas toujours tenue, certaines cellules du Parti chargées de verser cette aide n'ayant pas les fonds nécessaires. Les familles nombreuses se sont rapidement trouvées en grande difficulté. Les volontaires touchaient une solde sur place, mais elle était loin d'être suffisante pour faire vivre une famille.

Le 28 octobre 1938, la république espagnole dissout les Brigades Internationales, après 2 ans de combats meurtriers, les volontaires sont renvoyés chez eux... ceux qui sont encore vivants ! Le 15 novembre, ils défilent dans les rues de Barcelone pour un dernier adieu. Cependant quelques milliers de volontaires français restent pour continuer à se battre. Ils n'ont pas perdu espoir de renverser les troupes fascistes.

On compte au moins 10 000 volontaires morts et 8 000 portés disparus. Ils sont des milliers à avoir été blessés et beaucoup garderont des séquelles physiques et psychologiques toute leur vie. Il n'y avait pas que des hommes dans les Brigades, des femmes aussi se sont engagées pour la Liberté. Moins nombreuses certes, plus discrètes, mais bien présentes, et pas que dans l'intendance : elles ont combattu à côté des hommes.

Aux conséquences de cette guerre, il faut ajouter la douleur des enfants, des compagnes et des parents de volontaires qui ne sont pas rentrés. Certains recevront quelques mois, voire quelques années plus tard, un petit colis contenant ses effets personnels. D'autres n'auront jamais aucune nouvelle... rien qu'une absence qui se prolongera indéfiniment.



Défilé de Brigades Internationales le 28 octobre 1938 à Barcelone - Photographie d'Henry Buckley



Dolores Ibarruri, le 15 novembre 1938 à Barcelone

« Quand les années passeront et les blessures de la guerre commenceront à cicatriser ; quand le souvenir des jours douloureux et sanglants s'estompera en un présent de liberté, de paix et de bien-être (...) Parlez à vos enfants, parlez-leur de ces hommes des **Brigades internationales ! (...)**

Racontez-leur comment, traversant mers et montagnes (...), ils sont arrivés dans notre patrie comme des croisés de la liberté, pour combattre et mourir pour la liberté et l'indépendance de l'Espagne.

Ils ont tout abandonné : tendresse, patrie, foyer, fortune, mère, épouse, frères et enfants, et vinrent à nous pour nous dire : "Nous sommes là ! Votre cause, la cause de l'Espagne est notre cause, c'est la cause commune à toute l'humanité avancée et progressive." [...] »

Dolores Ibarruri, La Pasionaria (femme politique basque espagnole 1895-1989), prononce ces mots dans le discours d'adieu lors du défilé des Brigades Internationales à Barcelone le 15 novembre 1938.

Après la dissolution des Brigades, la grande majorité des brigadistes français rentrent chez eux entre décembre 1938 et février 1939.

L'année suivante, en mai 1940, l'armée allemande envahit la France. Animé de la même foi en la liberté et la démocratie, **beaucoup d'entre eux s'engageront dans la Résistance**. Leurs connaissances et leur expérience des armes et des techniques de combat seront très utiles.

Marie-Claire DEBOUVERIE

(suite dans la Lettre n° 97)



Fédération Française de Généalogie

► *F lash n° 251 - juin 2018*

LETTRE OUVERTE À MADAME LA MINISTRE DE LA CULTURE

Madame la Ministre,

Nous nous adressons à vous, car depuis le 12 février, il y a vacance du poste de directeur interministériel des Archives de France, notre interlocuteur habituel.

Le 6 février dernier, lors d'une matinée-débat intitulée «évaluation et collecte des archives publiques» à laquelle nous avons été conviés, vous avez initié une consultation intitulée « Archives pour demain ». Cette consultation est devenue effective le 16 avril dernier par le lancement d'une plateforme dédiée, par M. Jean-Louis Debré, président du Conseil supérieur des Archives.

Remarquablement orchestrée, cette plateforme nous a rapidement déroutés car nous nous sommes rendu compte que les archivistes préféreraient prendre en compte leurs soucis à leur échelon sans se préoccuper le moins du monde de nous, principaux usagers qui sommes tout à fait concernés par le devenir des archives que nous avons besoin de consulter quotidiennement.

Cette constatation, nous l'avons amèrement perçue la semaine dernière lors de notre tentative de participation à cette plateforme. Nous avons souhaité nous intégrer à « *un groupe de travail pour proposer de nouveaux outils de transparence en matière de collecte et d'élimination* ». Il nous a été répondu que ce groupe ne concernait « *uniquement que les organismes ou personnes chargées d'une mission de service public et pour les documents produits dans le cadre de cette mission.* » Nous sommes déçus par cette restriction car nous avons fait pourtant état de notre reconnaissance d'utilité publique. Nous nous permettons de vous signaler que nous avons obtenu cette reconnaissance grâce à la diligence du dernier directeur du SIAF.


Par ailleurs, nous vous rappelons que nous siégeons au CSA au titre de notre organisme et que nous apportons un éclairage pertinent sur notre vision de l'utilisation des archives et servons à relayer les attentes du monde généalogique.

Nous regrettons fortement ce repli qui va en l'encontre de cet objectif ambitieux que vous affichez, bâtir la société du futur au moyen de la connaissance d'aujourd'hui.

Il en va de notre équilibre triangulaire et vital entre d'un côté, les Archives, de l'autre les généalogistes amateurs et d'un dernier le monde commercial.

Dans l'espoir que vous pourrez répondre favorablement à notre doléance, veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Thierry CHESTIER, président de la Fédération française de généalogie

 *F lash n° 252 - juillet et août 2018***VOYAGE, VOYAGE, PLUS LOIN QUE LA NUIT ET LE JOUR**

Ce refrain de cette chanson populaire¹ peut illustrer parfaitement le destin de certains de nos aïeux. Les vacances sont pour nous, historiens des familles, l'occasion de renouer avec les lieux où ils ont vécu, retrouver des cousins ignorés, découvrir des chaînons manquants.

En temps de paix, les voyages n'ont pas rebuté nos anciens, bien au contraire, comme les grandes migrations vers le Québec, mais aussi vers d'autres lieux très lointains, dans les siècles qui suivirent la découverte des Amériques. Force est de reconnaître que le voyage de certains fut aussi obligé (esclavage et pénitencier).

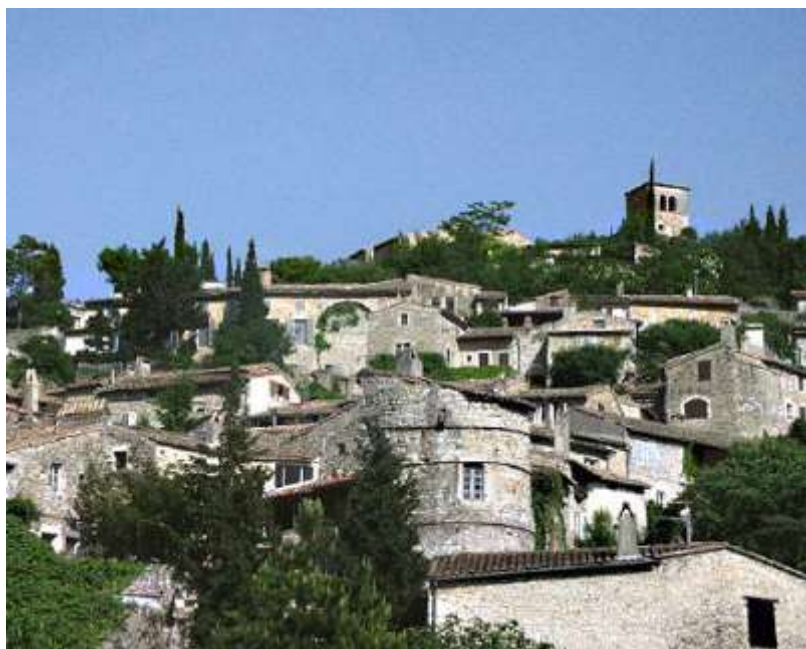
Bien sûr, les guerres font parties aussi de notre patrimoine mémoriel grâce à leurs traces (tels les destructions et les monuments aux morts) et leurs archives. Bientôt, nous allons commémorer le Centenaire de l'Armistice. Beaucoup d'associations fédérées le célèbrent déjà cet été et nous remercions tous les présidents et leurs bénévoles qui nous ont invités à venir les rencontrer mais dont nous ne pouvons honorer leur invitation.

De son côté, la Fédération française de généalogie est au cœur de deux manifestations. tout d'abord, avec l'association fédérée Hôtel des invalides.org, elle sera présente aux Journées Européennes du Patrimoine du Service historique de la Défense, au Château de Vincennes les 15 et 16 septembre prochains. D'ores et déjà, n'hésitez pas à nous envoyer des petits prospectus pour que nous les diffusions sur place.

Enfin, comme annoncé depuis des mois, notre fédération co-organise avec la Société française d'héraldique et de sigillographie, du 2 au 5 octobre 2018, le XXXIII^e Congrès international de généalogie et d'héraldique « Arras2018 » où durant trois jours, une cinquantaine de conférenciers viendront présenter leurs travaux sur le thème « Généalogie et héraldique entre guerre et paix ». À ce titre, nous vous encourageons à venir admirer les expositions conçues par le Service historique de la Défense et l'Association généalogique du Pas-de-Calais. Vous pourrez ainsi croiser d'éminents généalogistes et héraldistes internationaux. En attendant, nous vous souhaitons un bel été riche en (re)trouvailles et vous donnons rendez-vous à la rentrée pour vous présenter notre événement de fin d'année du 50^e anniversaire.

Valérie ARNOLD-GAUTIER, membre associée de l'Académie Internationale de Généalogie, vice-présidente de la FFG en charge des relations extérieures

¹ « Voyage, voyage » interprétée par Desireless, composée par Jean-Michel Dubois et Dominique Rivat en 1987



Mirmande - Photo Jean-Pierre Sauvan-Magnet

Documents généalogiques en vente par correspondance

Adresser les commandes à
Cercle généalogique de la Drôme provençale :
 Maison des Services publics
 1 avenue Saint-Martin
 26200 MONTE LIMAR

Conditions générales de vente : nos prix s'entendent port en sus.

Nos envois sont faits aux risques et périls du destinataire.

La commande, accompagnée de son règlement, doit indiquer la désignation du document et la quantité désirée.

La date de livraison sera fonction de la disponibilité des documents commandés.

Documents	Euros	Grammes
AIDE EN GENEALOGIE		
Généalogie, mes premiers pas	6,00	315
Les calendriers	3,50	125
Petit lexique	3,50	195
PERSONNAGES		
Louis CHANCEL (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Emile LOUBET (et son ascendance, nouvelle édition, 24 pages)	5,50	170
Charles MOULIN (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Les STROUPANY (1766-1942) (une famille de nougatiens, 29 pages)	5,50	190
Jean-Jacques MENEURET (médecin Montilien 1739-1815, 20 pages)	5,50	130
Généalogie des Adhémar de Monteil (34 pages)	5,50	220
Famille de SERRES (Seigneurs du Pradel) (18 pages)	2,50	130
Famille RIVIERE (originaire de Montélimar) (44 pages)	10,00	270
Famille de COSTON (90 pages)	15,00	290
Les Arts en Drôme Provençale		<i>Nouveauté 2018 !</i>
LES METIERS		
La Chapellerie (et ascendance ROUX, nouvelle édition, 31 pages)	5,50	200
La Draperie (et ascendance MORIN, nouvelle édition, 36 pages)	5,50	220
La Soierie (et généalogie LACROIX, nouvelle édition, 34 pages)	5,50	210
Les Meuniers (et généalogies PARPAILLON, DENIS, BOISSON, 34 pages)	5,50	220
Les Verriers (et généalogie de FERRE de la CALMETTE, 33 pages)	5,50	220
La Vigne et le Vin à Montélimar (26 pages)	5,50	180
Les Notaires au fil du temps	15,00	280
Des Militaires à Saint-Martin	15,00	450
Les Enfants de Troupe	5,00	200
HISTOIRE ET GENEALOGIE		
Montélimar et le Nom de ses rues (nouvelle édition, 138 pages)	18,00	390
Si Montélimar m'était conté ... (88 pages)	15,00	260
Le Bois de Laud (17 pages)	2,50	135
Les Anciens Racontent (79 pages)	5,00	245
Un tramway de la Drôme, Le PICODON (22 pages)	2,50	165
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 1)	15,00	440
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 2)	15,00	470
Les Protestants de Saint-Paul-Trois-Châteaux	8,50	190
Les Enfants abandonnés et les Nourrices du XIX ^e à nos jours (114 pages)	15,00	355
La Restitution des Biens des Protestants, Loi du 15 décembre 1790	15,00	260
Les Protestants au Désert (120 pages)	15,00	360
La Santé de 1800 à 1920 (127 pages)	15,00	415
Justice de l'Ancien Régime à 1920 (180 pages)	25,00 15,00	560

Arbres généalogiques**Format 50 x 70 cm**

Arbre 6 générations (avec emplacements pour photos) 3,50 €

Arbre 7 générations 4,00 €

Format 85 x 110 cm

Arbre 11 générations 4,50 €

Calcul des frais de port et emballage

Poids total jusqu'à gr.	100	250	500	3000
Prix €	1,75	3,75	5,35	7,00

Pour les arbres, l'envoi est fait séparément sous tube. Les frais de port et d'emballage sont de 7 € pour 1 à 3 arbres

Un bon de commande est en ligne sur le site du CGDP, dans l'onglet « Boutique » : <http://www.genea26provence.com/>

**BON DE COMMANDE POUR LE LIVRET « LES ARTS EN DRÔME PROVENCALE »****Pour la métropole**

Conditions générales de vente : Les prix s'entendent port en sus. Les envois sont faits aux risques et périls du destinataire. La commande, accompagnée de son règlement, doit indiquer la quantité désirée. Le délai de livraison sera fonction de la disponibilité des documents commandés.

Titre	Poids	Prix	Quantité	Total
Les Arts dans la Drôme provençale	355 g	15 €		
Frais de port et d'emballage				
	Jusqu'à 250 g	3,75 €		
	Jusqu'à 500 g	5,35 €		
	Jusqu'à 3 000 g	7,00 €		
Total général				

Vos coordonnées

M. Mme

Adresse

Code Postal Ville

En cas de problème :

Tél

Mail@.....



Cercle Généalogique de la Drôme Provençale
Maison des Services publics
1 avenue Saint-Martin
3^e étage Nord
26200 MONTELIMAR
Tél. : 04 75 51 22 03 (*uniquement le mardi*)

Notre adresse de messagerie
cgdp@genea26provence.com

Notre site Web
genea26provence.com

Notre Forum
genea26provence@yahoo groupes.fr

Notre page sur Facebook
facebook.com/cgdp.genealogiste

« *La généalogie, c'est l'art de partir à la découverte de la vie de ses ancêtres* »

La Lettre

du

Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

Périodicité Trimestrielle
Direction de publication : Guy VENTURINI
Dépôt légal : décembre 1994
N° 19 C 95
ISSN 1260 – 240 X